

Réjean Tremblay au Saguenay

Élections 2003 > Portrait de régions

La Presse

cyberpresse.ca

SANTÉ

Pneumonie atypique: le bilan s'alourdit

Page A9

Maladie de Lou Gehrig: McGill fait une percée

Page A8



MONTRÉAL | MERCREDI 2 AVRIL 2003 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119^e ANNÉE > NO 161 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > GATINEAU-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.



Jacques Parizeau

Photo ROCKET LAVOIE, Le Quotidien

Parizeau se fera discret

L'ex-premier ministre ne veut pas alimenter davantage la controverse

MARIO CLOUTIER

SOUÇIEUX de ne pas alimenter davantage la controverse, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau va rentrer dans ses terres. « Profondément blessé » d'avoir vu ses propos dénaturés par le chef libéral Jean Charest, M. Parizeau a décidé de mettre un terme à la tournée des cégeps qu'il avait entreprise pour donner un coup de main à Bernard Landry, indiquent des sources dans l'entourage de MM. Parizeau et Landry.

« Il est frappé, blessé, par le contexte un peu mesquin qui a entouré sa sortie », a expliqué, tard hier, un homme de confiance de M. Parizeau. Ce dernier n'a terminé qu'en

soirée sa dernière activité à Chicoutimi puis il a eu un long téléphone avec sa femme, Lizette. Quatre des six événements où il avait confirmé sa présence étaient déjà derrière lui. Jacques Parizeau avait pris la parole aux cégeps de L'Assomption, Shawinigan, Saint-Félicien et Chicoutimi. M. Parizeau pensait conclure aujourd'hui sa tournée par un dernier cégep à Québec et refuser par la suite les invitations, nombreuses, qu'il avait reçues pour parler devant d'autres groupes d'élèves.

« M. Parizeau ne voulait surtout pas apporter des problèmes, il voulait donner un coup de main et se rend compte que cela a tourné au vinaigre », indiquait-on dans l'entourage du chef péquiste. « M. Parizeau se

dit est-ce que j'ai besoin de me taper ça (une telle controverse) », explique un de ses proches.

L'ancien premier ministre s'est aussi entretenu hier avec Pierre D'Amours, l'organisateur de la campagne qui, déjà sous M. Parizeau, occupait les mêmes fonctions. Officiellement toutefois, tous les appartichiks péquistes restaient sur leurs positions. M. Parizeau n'a pas encore formellement décidé de se retirer de la campagne, a-t-on martelé jusqu'à tard en soirée hier.

Plus tôt dans la journée hier, le chef péquiste Bernard Landry avait été jusqu'à

Voir PARIZEAU en A2

Les rires de « Monsieur »



LYSIANE GAGNON

En quelques petites phrases, ce diable de Parizeau aura réussi à déloger la guerre d'Irak des manchettes, à permettre à Jean Charest de compter des points au débat des chefs, et à faire dérailler la campagne de Bernard Landry pendant toute la journée d'hier.

L'ironie, c'est que pour absoudre son ancien chef, M. Landry dit se fier à la version électronique des propos que M. Parizeau a tenus lundi, au cégep de Shawinigan, sur ce fameux thème de « l'argent et les votes ethniques ». Or, cette version, enregistrée par le reporter de Radio-Canada, est beaucoup plus dommageable que l'interprétation qu'en a faite le reporter du *Nouvelliste* qui, de son propre aveu, travaillait sans enregistrer.

Contrairement à ce que laissait croire l'article de ce dernier, qui a interprété assez librement ce qu'il croyait être « l'esprit » des propos de M. Parizeau, jamais l'ancien chef péquiste n'a dit trouver « malheureuse » sa déclaration du référendum de 1995.

Au contraire, sur la cassette de Radio-Canada, on entend M. Parizeau s'esclaffer à deux reprises en évoquant cet épisode. D'abord, un petit ricanement. Ensuite, une franche cascade de rires, lorsqu'il rappelle qu'il a « longtemps traîné avec (lui) » la déclaration explosive qui allait précipiter sa démission comme premier ministre.

Quant au reste, il maintient son analyse

Voir RIRES en A2

Premiers combats majeurs avec la Garde républicaine



Photo Reuters

Un Irakien pleure sur les corps de ses enfants tués lors du bombardement d'un village proche de Hilla, à 80 km au sud de Bagdad, qui a fait au moins 33 morts et 310 blessés.

GILBERT GRAND
IRAK > JOUR 14

LES TROUPES américaines déployées le long de l'Euphrate ont engagé hier soir la première bataille d'ampleur contre la Garde républicaine irakienne, près de Kerbela (80 km au sud de Bagdad), selon le Pentagone qui a également annoncé le sauvetage d'un des prisonniers de guerre américains par les forces spéciales.

Prélude à la « grande avancée » sur la capitale prévue dans les 48 prochaines heures selon la presse britannique, ces combats terrestres impliquant la 3^e division d'infanterie, ont été précédés de bombardements intenses qui ont affaibli la résistance de deux des cinq divisions de la Garde républicaine au sud de Bagdad, mais ont également fait plusieurs dizaines de victimes civiles dans la capitale ainsi qu'à Hilla (80 km plus au sud) où le CICR horrifié a dénombré au moins 33 morts et 310 blessés.

Alors que les missiles continuent de tomber sans répit sur Bagdad et notamment sur le complexe du palais présidentiel, Saddam Hussein a

Voir COMBATS en A2

Autres textes: A3 à A7

MON CLIN D'OEIL | STÉPHANE LAPORTE

Chez Air Canada, ce ne sont pas les avions que l'on détourne, ce sont les créanciers.

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	D17	Loteries	A2, B4
Bridge	E6	Mots croisés	D17, S12
Décès	E7	Mot mystère	D17
Feuilleton	D17	Petites annonces	
Êtes-vous observateur		- immobilier	C6, C7
		- marchandises	C7
Forum	A16, A17	- emplois	C7, E5
Horaires spectacles	C4	- automobile	E5, E6
Horaires télévision	C2	- affaires	D2
Horoscope	E8		
Le monde	A15, B7, B8		

MÉTÉO Voir page S16
Faible pluie en après-midi
Maximum 5, minimum 0



6 21924 98765 1

Bombardier larguerait ses produits récréatifs

Le nouveau président et chef de la direction de Bombardier, Paul Teller, annoncerait, demain, la vente de sa division de produits récréatifs, qui date de l'origine de la compagnie. Cette division, qui produit notamment les motoneiges, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain Traxter et des bateaux hors-bord, ne représente que 10 % des revenus de Bombardier. Cette rumeur sème l'inquiétude dans la ville de Valcourt, pays de naissance du colosse québécois.

Voir nos informations en D1

MENACÉ DE FAILLITE

Air Canada se place sous la protection de la loi

MARTIN VALLIÈRES
et JOËL-DENIS BELLAVANCE

TORONTO/OTTAWA — Invoquant le ralentissement économique, l'impact des attentats du 11 septembre 2001 et de la guerre en Irak, mais aussi sa main-d'oeuvre trop coûteuse, Air Canada a finalement grossi hier les rangs des grands transporteurs aériens qui se placent sous la protection de la loi pour éviter la faillite et la liquidation forcée.

Un juge de la Cour supérieure de l'Ontario, à Toronto, a accepté hier la requête déposée par Air Canada quelques heures après l'échec d'un

blitz de négociations avec ses syndicats sur l'élimination rapide de 3600 emplois et une réduction de 650 millions de ses frais annuels de main-d'oeuvre. Le transporteur a obtenu du juge jusqu'au 1^{er} mai pour négocier sa restructuration avec ses créanciers et ses principaux fournisseurs, incluant ses locataires d'avions.

Air Canada est aux prises avec un passif évalué à 12 milliards de dollars, pour lequel les obligations de paiement sont devenues trop lourdes après deux années de revenus décroissants et de pertes grandissantes.

« Notre modèle d'affaires comme

transporteur aérien a volé en éclats et il n'est plus possible de recoller les morceaux », a dit le président, Robert Milton, aux analystes financiers. Il a aussi critiqué les dirigeants syndicaux d'Air Canada qui ont « la tête dans le sable » face à la crise du transport aérien en Amérique du Nord. « Air Canada et ses employés doivent adopter une culture différente et une nouvelle façon de faire des affaires », a dit M. Milton.

En réaction, les dirigeants syndicaux ont blâmé la direction d'Air

Voir AIR CANADA en A2



VOUS ADOREZ LE GOLF ? NOUS AUSSI.

CONSEILS ET OPINIONS

RÉMI BOUCHARD
CARLO BLANCHARD
ANNE CHOUINARD

MICHEL MARTIN
DOMINIQUE MORENCY
ANDRÉ NOLS

DEBBIE SAVOY-MOREL
MIKE VEILLEUX

- ÉQUIPEMENT
- REPORTAGES
- ANALYSES
- CONSEILS
- ENTREUVES
- VOYAGES
- JUNIOR
- SENIOR

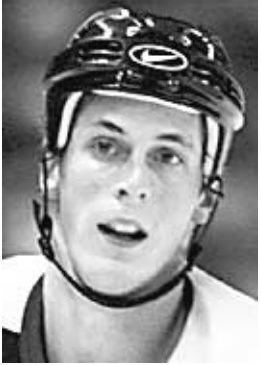
SPÉCIAL : ÉQUIPEMENT 2003

Nouveau numéro en kiosque dès maintenant



Abonnez-vous en communiquant au :
1-877-977-GOLF (4653)
ou par courriel à :
golfgesca@lapresse.ca

DEMAIN DANS LA PRESSE



Une équipe qui monte

Vincent Lecavalier, Martin St-Louis, Brad Richards et le Lightning de Tampa Bay sont en voie de célébrer le premier championnat de leur histoire. Déjà assurés d'être des séries éliminatoires, ils accueillent ce soir le Canadien qui, lui, n'a plus qu'un rôle à jouer, celui d'empêcher de tourner en rond. Mathias Brunet est sur place.

À lire demain dans le cahier Sports

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez discuter avec François Corriveau, candidat

l'ADQ dans la circonscription René-Lévesque, à 11 h
cyberpresse.ca/clavardage

> Denis Lessard décortique la campagne électorale à mi-parcours, à 12 h 30
cyberpresse.ca/clavardage

> Irak : suivez le conflit en consultant notre section spéciale
cyberpresse.ca/irak

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,
7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION
redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

ABONNEMENT
(514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES
petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS
deces@lapresse.ca (514) 285-6816

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650. Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 4-9-7 > À quatre chiffres : 4-9-1-1

SUITES DE LA UNE

PARIZEAU

Suite de la page A1

évoquer la fin de la participation de M. Parizeau, tout en maintenant que jamais l'ancien chef n'avait réitéré sa déclaration controversée du soir du référendum de 1995.

« M. Parizeau est un bon soldat. Il a agi comme tel jusqu'à maintenant. Je ne vois rien dans ses propos qui évoque ce qu'il a dit en 1995. C'est son jugement à lui qui décidera s'il doit continuer à faire campagne ou non. Il se peut qu'il décide de ne plus faire campagne », a expliqué M. Landry à Longueuil.

Le leader péquiste estime que M. Parizeau avait blâmé des membres des communautés culturelles dans son désormais célèbre discours de 1995 en utilisant un langage d'exclusion. « Il y avait une autre chose grave, dit M. Landry, c'est ce que j'ai dénoncé avec plus de force, c'est le fameux nous. »

Or, lundi à Shawinigan, Jacques Parizeau a de nouveau tenu des propos tendancieux à propos des communautés culturelles. Ricanant, il a rappelé à des élèves du cégep son explication de la défaite référendaire en ajoutant que les choses avaient changé depuis.

« Le débat entre nous s'applique maintenant à ce qu'on appelle les enfants de la loi 101. Il y a une discussion qui est absolument la même que la nôtre. Ils sont intéressés et ils sont maintenant dans la société québécoise », a noté M. Parizeau.

Hier, l'ancien premier ministre a dit regretter que ses propos de 1995 sur le vote ethnique aient « choqué beaucoup de gens ; dans un certain sens, je regrette d'avoir utilisé une formule comme celle-là ».

Lors du débat télévisé de lundi, le chef libéral Jean Charest a pris

Bernard Landry de court en affirmant que l'ancien chef du PQ revenait à la charge sur le « vote ethnique ». Hier, M. Landry a accusé le chef du PLQ d'avoir été « négligent et imprudent » en affirmant que M. Parizeau avait dit « des choses qu'il n'avait pas à se reprocher ».

Celui-ci a demandé des excuses à Jean Charest, mais le chef libéral s'est fait on ne peut plus clair. Il n'est pas question de s'excuser pour ses propos faisant référence au référendum de 1995 au cours du débat télévisé. « M. Parizeau a choisi de ramener dans le domaine public, dans le débat, ses propos de 1995 et je peux vous réitérer, comme je l'ai fait hier (lundi), que ce sont des propos *divisifs* », a déclaré M. Charest.

Questionné pour savoir si un membre de son entourage n'avait pas fait un erreur en lui rapportant les propos de Jacques Parizeau sans avoir fait préalablement certaines vérifications, le chef libéral a indiqué qu'il n'avait reproché à faire à quiconque. « M. Landry a un agenda caché sur la question de la souveraineté et les Québécois méritent de le savoir avant de voter le 14 avril prochain », a répété M. Charest.

Le chef du PLQ croit que M. Parizeau est un homme expérimenté qui savait très bien ce qu'il faisait en remettant cette histoire sur le tapis. « M. Parizeau est un adulte consentant. Je présume qu'il sait ce qu'il fait quand il est en politique alors, maintenant, il doit en assumer la responsabilité », a-t-il indiqué.

Mario Dumont, lui, a accueilli toute cette controverse avec un sourire. « Si on m'avait dit que le 1^{er} avril 2003, le Québec allait être replongé dans les chicanes du réfé-

rendum de 1995 qu'on pensait derrière nous, j'aurais juré que c'était un poisson d'avril », a-t-il lancé.

Le chef de l'ADQ qualifie de « malhabile » la déclaration en début de semaine de M. Parizeau et estime qu'elle a fait dévier la campagne électorale. « Si quelqu'un devait s'excuser, c'est probablement M. Parizeau, M. Landry et M. Charest pour avoir replongé en pleine campagne électorale le Québec dans des chicanes qui datent de 1995. »

Il estime que M. Parizeau a fait amende honorable et s'est dit prêt à tourner la page. M. Dumont n'a cependant pu s'empêcher de lancer une pique en direction de Jean Charest, estimant que le chef libéral a attaqué M. Parizeau avec légèreté. « On l'a vu depuis des années, dit-il, M. Charest aime beaucoup réinterpréter des propos, reprendre des mots des gens, essayer de les déformer », a soutenu le chef adé- quiste.

Plus tôt hier, Bernard Landry avait répété au moins 10 fois la règle de droit *audi alteram partem*, qu'il a utilisée au débat de lundi soir, pour demander aux journalistes d'entendre les explications de Jacques Parizeau avant de se prononcer sur le sort de l'ancien premier ministre péquiste.

Refusant de se dissocier des explications de Jacques Parizeau en matinée sur « l'argent et les votes ethniques », M. Landry a préféré faire une petite leçon de morale aux journalistes en disant que l'ancien chef péquiste méritait d'être entendu. « Suis la loi naturelle, sois humain. Donne une chance à l'autre, présume de la bonne foi », a-t-il répété plusieurs fois aux scribes.

Avec la collaboration de Denis Lessard, Pascale Breton et Karim Benessaïh

RIRES

Suite de la page A1

du vote référendaire de 1995, quoique sur un ton moins agressif que le soir du référendum. Mais il en rajoute, en disant que « le vote des communautés ethniques qui, traditionnellement, donnait aux souverainistes 7, 8 ou 9 % du vote », a été réduit, lors du référendum, à 3 % — « une grosse diminution » — et que « dans certaines communautés, ça été presque l'unanimité ».

M. Parizeau ajoute que depuis, les choses se sont améliorées, et se félicite de ce qu'un sondage montre que « le débat entre nous (sic) s'applique maintenant aux enfants de la loi 101 », les jeunes des communautés se répartissant, sur la souveraineté, dans les mêmes proportions que la population en général.

Mais cette prise en compte d'une « évolution » qui, de toute évidence, le ravit, ne change aucunement son jugement quant à la défaite référendaire de 1995, qu'il attribue encore « à l'argent et au vote ethnique ». (On peut lire la transcription de la déclaration de M. Parizeau en page B1 du cahier *Élections 2003*).

M. Landry avait beau accuser, hier, Jean Charest d'avoir été « négligent et imprudent » en s'en prenant à M. Parizeau sur la foi d'un article de journal, force est de constater que M. Charest n'a aucunement exagéré, et qu'en fait, il aurait même pu frapper plus fort s'il avait disposé de la version électronique ! (À ce sujet, M. Landry a dit hier n'avoir lu que la transcription écrite ; si c'est exact, il n'aurait donc pas entendu son ancien chef s'esclaffer au rappel de la controverse sur les « votes ethniques. »)

Hier après-midi, une fois le désastre consommé, M. Parizeau a dit trouver « malheureux » que sa déclaration de 1995 ait « choqué beaucoup de gens », mais il n'a pas reculé sur le fond. Il a simplement dit : « En un certain sens, je regrette d'avoir utilisé une formule comme celle-là. » On a déjà entendu des repentirs plus poussés !

Harcelé par les reporters, Bernard Landry a été dans l'embarras toute la journée d'hier. Il a ardemment témoigné de sa foi dans le multiculturalisme, tout en s'évertuant à trouver des excuses à l'homme qu'il décrit toujours comme son conseiller en matière de souveraineté... et qui est en outre une figure extrêmement populaire au PQ. C'est là, d'ailleurs, que le bât blesse.

Déjà, des péquistes ulcérés lui reprochent d'avoir en quelque sorte offert la tête de Parizeau au chef libéral, en déclarant au cours du débat de lundi, en réponse aux interpellations de Jean Charest, que si ses affirmations s'avéraient, il demanderait à M. Parizeau de se retirer de la campagne péquiste.

Hier, M. Landry était solidement coincé entre l'arbre et l'écorce — entre une opinion publique réfractaire aux divisions ethniques, et les indispensables militants péquistes dont il a besoin pour « faire sortir » son vote.

Il est trop tôt pour savoir si cette affaire aura une répercussion sur la campagne péquiste, mais chose certaine, elle a ramené sur la table le spectre du référendum, en même temps que le souvenir d'un certain radicalisme qui déplaît à nombre d'électeurs.

COMBATS

Suite de la page A1

appelé à la résistance et au jihad (guerre sainte) contre « les maléfiques », dans un discours prononcé hier soir en son nom à la télévision par le ministre de l'Information, Mohammed Saïd Al-Sahhaf. Une absence qui a aussitôt alimenté, à Londres et Washington, les spéculations sur le sort de Saddam Hussein, et poussé la Bourse américaine à la hausse.

Un bombardement américain sur une région agricole au sud de Bagdad s'est soldé hier par le massacre de 33 civils, dont des femmes et des enfants, une opération qualifiée de « véritable horreur » par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Le raid américain qui a visé Hindiya, à la périphérie de la ville de Hilla (80 km au sud de Bagdad), a coûté la vie à 33 civils et blessé 310 autres, selon le directeur de l'hôpital de Hilla. Dans cet hôpital, distant de 5 km du lieu du bombardement, un grand nombre d'enfants blessés étaient allongés à même le sol, sous des couvertures, en raison du manque de lits.

Sur les lieux du bombardement, des dizaines de débris de ce qui semblait être des bombes à fragmentation équipées de petits parachutes jonchaient le sol, a constaté un journaliste de l'AFP sur place.

Le porte-parole du CICR à Bagdad, Roland Hugué-Benjamin, a qualifié de « véritable horreur » ce qu'a vu l'équipe envoyée sur place. « Il y a des dizaines de corps déchi- quetés, des membres arrachés, des centaines de blessés, c'est une véritable horreur. L'hôpital est totalement débordé. Il y a des morts et des blessés partout, sur les lits, sur le sol. C'est inimaginable, a-t-il ajouté. Nous nous interrogeons très sérieusement sur le type d'armes et de bombes utilisées. » Selon lui, les victimes sont des « agriculteurs, des femmes et des enfants qui se trouvaient dans leurs champs ou chez eux ».

Près de Hilla, 15 membres d'une même famille ont de plus été tués lundi soir dans un pick-up par une roquette tirée par un hélicoptère Apache, a déclaré à l'AFP le seul

survivant. Le commandement central américain a réagi en indiquant qu'une enquête préliminaire (de sa part) n'avait fourni aucune indication sur cette allégation ».

À Bagdad, 19 Irakiens ont été tués et plus de 100 blessés depuis lundi soir, selon le ministre de l'Information.

À Washington, le Pentagone a exprimé des « regrets » 24 heures après la mort de sept femmes et enfants irakiens, tués lundi par des tirs américains à un poste de contrôle près de Najaf (150 km au sud de Bagdad) où leur véhicule aurait refusé de s'arrêter.

Le journaliste du *Washington Post* témoin de l'accident a indiqué dans son reportage que les militaires n'avaient pas tiré de coup de semonce, malgré les ordres du capitaine commandant le poste de contrôle, et avaient tiré sur le véhicule parce qu'il craignaient un attentat suicide. Quinze personnes se trouvaient à bord du véhicule, 10 ont trouvé la mort, dont cinq enfants.

Le président George W. Bush a également exprimé ses regrets, mais, selon son porte-parole Ari Fleischer, il a ajouté que « la plupart des innocents qui ont été tués dans cette guerre l'ont été par Saddam Hussein et ses sbires. C'est à eux que doit être reprochée la perte de vies innocentes », a déclaré M. Fleischer.

Le régime irakien a également accusé l'aviation américaine d'avoir attaqué lundi deux autocars, sur la route entre Bagdad et Amman, où se trouvaient des passagers civils, dont des Américains. Une de ces passagères américaines, Peggy Gish, 60 ans, a confirmé à l'AFP qu'un Sud-Coréen et deux Américains — d'anciens « boucliers humains » expulsés de Bagdad — avaient été blessés dans une attaque d'un avion de la coalition américano-britannique dans l'ouest de l'Irak. Les blessés ont été soignés à l'hôpital de Routhbah avant de reprendre la route et d'arriver en Jordanie samedi matin, a ajouté M^{me} Gish. Le général américain Vincent Brooks a assuré n'avoir « aucune information » à ce sujet.

Sur le théâtre d'opérations, les forces américaines ont capturé un général irakien dans la région de Kerbela, ville sainte chiite située à 80 km au sud de Bagdad, a annoncé un représentant du Centcom.

Les forces américaines en Irak ont par ailleurs délivré un prisonnier de guerre américain lors d'une opération de sauvetage, a annoncé le commandement central (Centcom) au Qatar. Jessica Lynch, 19 ans, de la 507^e compagnie de ravitaillement, faisait partie d'un groupe de militaires de cette unité de logistique, capturés ou portés manquants à la suite d'une embuscade près de Nasiriya (350 km au sud-est de Bagdad) dimanche dernier.

Des hélicoptères et des troupes d'infanterie sont intervenus au nord et au sud de Najaf, notamment contre une division blindée irakienne. Selon un officier supérieur américain participant aux combats, la prise de cette ville stratégique n'était plus qu'« une question de jours ».

Dans le sud, à Bassora, l'armée britannique qui attend des renforts, continuait hier de renforcer ses positions face aux défenseurs de la ville. Dans le Nord, une équipe des forces spéciales américaines a affirmé avoir « neutralisé » avec des combattants kurdes le groupe islamiste Ansar Al-Islam, soupçonné d'être lié au réseau terroriste Al-Qaeda.

Le secrétaire d'État américain Colin Powell est arrivé hier soir à Ankara pour demander au gouvernement turc un soutien aux opérations militaires américaines dans le Nord irakien, et tenter d'aplanir les tensions entre les deux pays provoquées par le conflit en Irak.

Des troupes de la 4^e division d'infanterie, empêchées par le refus turc de laisser transiter les forces américaines pour ouvrir un front nord contre Bagdad, ont commencé à arriver hier au Koweït, a indiqué un porte-parole militaire américain.

Avec la collaboration de l'Agence France-Presse, d'Associated Press et de la Presse Canadienne

AIR CANADA

Suite de la page A1

Canada et le gouvernement fédéral pour les déboires du transporteur. « Robert Milton et sa cohorte ainsi que le gouvernement fédéral ont failli à leurs obligations de maintenir un transporteur national qui corresponde aux besoins des Canadiens dans leur pays, mais aussi dans l'économie mondialisée », a dit Buzz Hargrove, président du syndicat TCA qui représente 7500 employés d'Air Canada, dont 1300 au Québec.

Selon la loi, les conventions collectives des 31 000 syndiqués d'Air Canada doivent être maintenues, mais l'influence des créanciers sera déterminante dans les prochains semaines, selon Jacques Kavafian, analyste en transport aérien chez Octagon Capital à Toronto. « Des créanciers importants pourraient refuser leur accord à un plan de restructuration et une cession d'une partie de ce que leur doit Air Canada s'ils estiment que les syndicats ne font pas leur part », a-t-il suggéré.

Néanmoins, la façon dont Air Canada émergera de la protection de la loi, probablement dans quelques mois selon l'expérience récente de US Airways et de United Airlines, demeurerait l'objet de maintes spéculations hier soir.

Tout au plus, les dirigeants d'Air Canada se disaient satisfaits d'avoir obtenu un financement intérimaire de 700 millions \$US (1,02 milliard \$CAN) de la firme GE Capital pour la restructuration.

En contrepartie, l'entente de principe conclue avec le conglomerat torontois Onex pour son achat de 35 % de la filiale de points de fidélisation Aéroplan, qui devait rapporter 245 millions à Air Canada, devra être renégociée.

À Ottawa, le ministre des Transports, David Collette, a paru soulagé de voir Air Canada se placer sous la protection de la loi, tout en indiquant que le gouvernement n'a pas l'intention de s'immiscer dans cette démarche parce

que le transporteur est une entreprise privée.

« Nous sommes contents du fait qu'Air Canada ait trouvé du financement dans le secteur privé sans l'aide du gouvernement », a dit le ministre. Il a toutefois refusé de dévoiler le montant de l'aide qu'Ottawa aurait offerte à Air Canada jusqu'à lundi, et que la presse torontoise avait évalué à entre 300 et 500 millions en garanties de prêts.

Par ailleurs, M. Collette a rejeté toute suggestion voulant que le fédéral doive quand même donner un coup de pouce à l'industrie en réduisant les diverses taxes que paient les transporteurs.

Mais à l'Association canadienne du transport aérien, le président, Clifford Mackay, a dit que la situation d'Air Canada démontrait l'importance pour Ottawa de contribuer à une réduction des frais d'exploitation du transport aérien. « Les ponctions fiscales d'Ottawa, qui sont spécifiques au transport aérien, ainsi que les loyers perçus des aéroports représentent près de 800 millions par an. En raison de sa taille, Air Canada serait le principal bénéficiaire d'une réduction de ces taxes », a dit M. Mackay.

Pour sa part, le président d'Air Canada, Robert Milton, a mentionné hier l'aide financière de Washington, à coups de milliards de dollars, dont bénéficiaient les transporteurs américains concurrents. « Si nous avions la parité de la part d'Ottawa avec ce qui se passe au sud de la frontière, Air Canada aurait 500 millions de plus à sa disposition », a dit M. Milton.

Mais le ministre Collette a aussi vite écarté cette suggestion. « Je crois que nous avons traité Air Canada d'une manière juste et équitable. Air Canada est une société privée et il revient au marché de trouver des solutions », a-t-il dit.



IRAK > LA GUERRE



«Notre équipe de quatre personnes s'est rendue à l'hôpital d'Al-Hilla, au sud de Bagdad. Ce qu'elle a vu là-bas est une horreur. Il y a des dizaines de corps déchiquetés».

— **Roland Huguenin-Benjamin**, porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge



Photo KARIM SAHIB, AFP

Les victimes de la guerre

États-Unis : 43 morts parmi les militaires (y compris 11 dans des accidents, deux font l'objet d'une enquête), 17 portés disparus.

Grande-Bretagne : 26 morts parmi les militaires (y compris 15 dans des accidents, cinq à la suite de « tir ami »).

Irak : les pertes parmi les militaires n'ont pas été dévoilées.

Victimes parmi les civils : près de 600 morts.

Source: BBC

ÉTATS DE GUERRE



DANIEL LEMAY
dlemay@lapresse.ca

L'estafette

«Attaquez la tête et la queue.» Plus un conseil qu'un ordre, l'appel de Saddam Hussein aux tribus irakiennes est arrivé la semaine dernière, au moment où le monde entier commençait à comprendre que, dans sa hâte d'atteindre Bagdad, une formation de la plus puissante armée de l'histoire s'était étirée au point de se rendre vulnérable.

« N'attendez pas de recevoir un ordre de ceux qui d'habitude vous en donnent. Chaque Irakien est un dirigeant quand les contacts sont coupés. » Le Pentagone travaille depuis cinq ans à détruire les centres de communication de l'armée et du régime irakiens et les efforts en ce sens se sont intensifiés depuis le début de la guerre, surtout à Bagdad, le « centre de gravité » de toute cette campagne. Les Américains, toutefois, ignorent jusqu'à quel point les bombardements ont entamé les capacités communicationnelles du régime qu'ils veulent abattre ; ils ne savent même pas si Saddam Hussein est encore vivant.

Entre-temps, à côté d'autres méthodes « nouvelles », ils constatent l'utilisation d'un moyen de communication qu'ils croyaient disparu depuis la guerre de Sécession : le messenger qui arrive par ses propres moyens avec les ordres « d'en haut », qu'il livre de vive voix aux petits chefs des Fedayin Saddam ou du parti Baas, à Bassora, à Nasraf ou à Nasiriya, autant de « centres de gravité » que la coalition n'avait pas prévus. D'un côté, le satellite ; de l'autre, l'estafette...

Saddam Hussein, « le maréchal des maréchaux », a toujours été plus fort « à l'interne ». Contre ses ennemis extérieurs, il n'a jamais gagné une guerre, mais il a l'art de tirer le maximum de la défaite. Ou de la nulle. Contre l'Iran (1980-1988), il s'était fait un allié des États-Unis — avec les avantages de la position — même si cette guerre s'était terminée avec un cessez-le-feu sur les positions originales, avec un million de morts étendus des deux côtés du Chatt al-Arab. En 1991, ses divisions se sont fait sortir du Koweït en moins de quatre jours, mais George Bush père a délivré un sauf-conduit à la Garde républicaine et lui a permis de garder ses hélicoptères. Dans lesquels les restants de la Garde se sont immédiatement embarqués pour aller mater, avec la plus extrême sauvagerie, la rébellion chez les chiïtes et les Kurdes.

Aujourd'hui, « chaque Irakien est un dirigeant »... Saddam Hussein sait qu'il ne gagnera pas cette guerre, cette bataille plutôt, partie d'une guerre plus vaste et plus longue qui verra, il le croit, la victoire finale de la fraternité arabe sur les « maléfiques ». Il appelle à la défense de l'Irak les groupes qu'il a le plus durement réprimés et beaucoup répondent ; aucun, en tout cas, n'est encore passé du côté des « libérateurs », même pas Al Dawa, une faction chiïte qui, depuis 20 ans, « existe pour tuer Saddam » et que la CIA, écrit encore le *New Yorker*, avait commencé à courtiser.

Des jeunes Irakiens quittent leur exil jordanien ou syrien pour revenir défendre non pas Saddam, qu'ils ont fui, mais l'Irak, leur pays. Chaque jour qui passe, chaque mort d'un « martyr » irakien rapproche Saddam Hussein de la « victoire ». Stratégiquement, il a déjà réussi à « islamiser » cette guerre comme le prouvent les turbulences grandissantes de « la rue arabe » et ce premier attentat suicide, un « cadeau au peuple irakien » qui en annonce bien d'autres.

Devant l'ambition du plan américain, le régime irakien a choisi la guérilla, « petite guerre » de harcèlement et de retardement. Comme l'expliquait dimanche au *Washington Post* un général à la retraite, « aucun pays ni aucune force militaire, dans l'histoire, ne s'est jamais donné comme objectifs simultanés de mener et de gagner une guerre, de préserver les ressources et les infrastructures du pays, de garder les pertes de non-combattants au strict minimum tout en assurant l'aide humanitaire ».

Les tactiques de guérilla ont déjà privé les Américains de la victoire rapide qu'ils souhaitaient. La coalition a par contre réussi à préserver les champs pétrolifères du Sud bien que les bombardements incessants sur Bagdad — et, depuis hier, sur Bassora — mettent en danger certaines infrastructures à cause des inévitables erreurs de communication, de livraison ou de ciblage. Toutes choses qui augmentent le nombre de morts chez les civils et, partant, la difficulté pour les soldats américains et britanniques à se gagner la tête et le cœur (« hearts and minds ») de la population. Même si l'eau et les vivres arrivent en quantité.

Loin des querelles washingtoniennes sur le plan de guerre, l'étau se resserre autour de Bagdad. Les divisions de la Garde républicaine sont là, en défense concentrique et probablement bien dotées en vivres et en munitions, mais devant quel choix tactique ? Immobiles, comme maintenant, elles entendent arriver les B-52 dont chaque passage réduit leurs rangs et leur capacité de combattre. Sorties de leurs retranchements, sans la moindre protection aérienne, elles sont immédiatement attaquées par les hélicoptères Apache et autres effrayants *battleships*.

Au bon moment tactique — le général Tommy Franks, affirme-t-il, en sera le seul juge —, la route de Bagdad s'ouvrira aux unités de la coalition qui marcheront y terminer leur guerre de « libération ». Le Pentagone semble toujours croire que la défaite, inévitable il est vrai, de la Garde républicaine, ou la mort confirmée de Saddam Hussein, provoquera l'effondrement immédiat du régime. Il est permis d'en douter. Que feront les dizaines de milliers de combattants de la Garde républicaine spéciale, des Fedayin Saddam, du Baas, jusqu'au-boutistes éparpillés dans Babylone et armés jusqu'à la mort ?

L'après-Saddam tout souriant de démocratie de George W. Bush ne correspondra peut-être pas exactement à l'« après-lui-même » que Saddam Hussein, mort ou vivant, continue de préparer. L'estafette est déjà partie avec le message.



Photo AFP

La fumée qui s'élève dans le ciel de Bagdad en raison des attaques anglo-américaines cache peut-être une réalité encore plus sombre : les armes utilisées par les alliés pourraient bien avoir des effets néfastes à long terme sur la population irakienne et sur les combattants.

Des armes aux effets incertains

Les États-Unis avouent utiliser des obus à fragmentation et des bombes à l'uranium appauvri



LOUISE LEDUC
envoyée spéciale

À WASHINGTON

LES ÉTATS-UNIS admettent utiliser des obus à fragmentation et des bombes à l'uranium appauvri contre l'Irak. Quels en seront les effets à long terme sur la population irakienne et sur les soldats ?

En entrevue téléphonique avec *La Presse*, un officier du Pentagone a confirmé hier le recours aux bombes à fragmentation contre l'Irak, « mais uniquement contre des cibles militaires, en nous assurant qu'elles ne présenteront aucun danger pour les civils irakiens ».

L'organisation Human Rights Watch, qui soupçonnait fortement la chose hier, l'a dénoncée. « Les civils irakiens perdront des membres ou seront tués par (ces bombes) pour des années à venir », s'est plaint Steve Goose, responsable des questions militaires à Human Rights Watch.

Chaque bombe à fragmentation contient 202 « bombelettes », dont on estime que de 7 % à 15 % n'explorent pas sur-le-champ, un peu comme les mines antipersonnel.

Selon les Nations unies, l'utilisation de ces bombes à fragmentation durant la campagne américaine en Afghanistan a fait perdre au moins un an aux efforts de déminage entrepris à Kandahar.

Les États-Unis font pleuvoir au demeurant sur l'Irak quantité d'obus à l'uranium appauvri, « dont le niveau de radiation est

100 fois supérieur » à celui émis par les projectiles antichars en 1991 », selon Tony Flint, président de la section britannique de l'Association des anciens combattants de la guerre du Golfe de 1991.

Cette association estime que le syndrome de la guerre du Golfe, associé à l'uranium appauvri, a tué 10 000 soldats américains et 560 soldats britanniques.

Disant avoir dépensé 300 millions en recherches de toutes sortes, le Royaume-Uni et les États-Unis soutiennent, eux, que le syndrome du Golfe n'existe pas. Et pour en convaincre le monde, le secrétaire à la Défense a tenu coup sur coup deux points de presse sur le caractère « inoffensif » de l'uranium appauvri.

Légendes urbaines ?

Oui, les États-Unis ont utilisé des bombes à l'uranium appauvri contre l'Irak en 1991, « 320 tonnes au total », de préciser le Dr Michael Kilpatrick, directeur des services de santé au secrétariat à la Défense. « Cela peut sembler beaucoup, mais, en fait, tout est question de densité. Si l'on mettait bout à bout tout l'uranium appauvri utilisé en 1991, cela ne donnerait qu'un cube de 2,5 mètres de côté. »

Oui, l'uranium appauvri est de nouveau utilisé dans la présente campagne en Irak, mais ce, sans danger à long terme pour qui que ce soit, assure le colonel Jim Naughton, du commandement militaire. Toutes ces histoires autour de l'uranium appauvri ne sont selon lui que légendes urbaines propagées par les Irakiens. « Ils s'en plaignent parce que, vous voyez, on les a massacrés la dernière fois. L'uranium appauvri nous donne un immense avantage contre leurs chars (...) alors ils se disent : « Ne serait-il pas formidable de convaincre le monde de faire pression sur les États-Unis pour qu'ils n'en utilisent plus ? » »

Le Dr Kilpatrick note que, des 114 soldats de la coalition frappés directement par erreur en 1991 par des obus « amis » à l'uranium appauvri, 104 ont survécu au choc de l'attaque. « Vingt d'entre eux présentent encore aujourd'hui dans leur organisme des taux d'uranium anormalement élevés, mais cela ne leur a causé aucun problème. Il semble que leurs reins se soient adaptés à la situation. »

Idem pour les leucémies diagnostiquées chez huit Casques bleus italiens ayant servi dans les Balkans. « Une étude réalisée par le ministre italien de la Santé a confirmé que le taux de leucémie parmi eux était semblable à celui observé dans la population en général », de dire le Dr Michael Kilpatrick.

Mais pourquoi les États-Unis poursuivent-ils leurs études sur l'uranium appauvri, puisqu'ils sont si convaincus qu'il est sans danger ? « Nous cherchons encore certaines réponses, dit le Dr Kilpatrick. Nous ne savons pas, par exemple, quels seront ses effets à long terme sur les soldats touchés. Ce que l'on sait, par contre, c'est qu'après 13 ans, ils se portent bien. »

S'il y a toujours désaccord sur l'effet de l'uranium appauvri sur les soldats touchés, un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) rendu public le 26 mars, ne faisait aucun doute sur ses ravages au sein des populations civiles. Après la découverte de traces d'uranium appauvri dans trois sites de Bosnie ayant été la cible de tirs de l'OTAN entre 1994 et 1995, le PNUE concluait qu'il « est très probable que des munitions à l'uranium appauvri soient restées sous la terre » et qu'elles pourraient « représenter un risque de contamination pour les eaux souterraines et l'eau potable ».

Encore peu de morts au combat dans les rangs britanniques

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

LONDRES — Tous les matins depuis le début de la guerre en Irak, les journaux britanniques publient les photos des soldats du pays tombés au champ d'honneur. À force de répétition, on pourrait croire que le conflit fait de sérieux ravages dans les rangs des forces armées de Sa Majesté. Et pourtant, disent les experts, il n'en est rien.

Treize jours après le déclenchement des hostilités, 26 militaires britanniques (et au moins 46 américains) ont perdu la vie. Autant de tragédies pour leurs proches, évidemment. Mais on est loin d'une hécatombe. Depuis que les bombes ont commencé à pleuvoir sur Bagdad, trois fois plus de Britanniques sont morts sur les routes du Royaume-Uni que dans le désert et les villes d'Irak, soulignait hier le *Times*.

« Compte tenu de ce qui a été accompli — une percée de 600 kilomètres à l'intérieur de l'Irak —, le nombre de morts est

extrêmement bas, voire minuscule », dit Ian Kemp, rédacteur aux informations du magazine *Jane's Defence Weekly*. « Et la majorité de ces morts sont survenues dans des accidents ou dans des incidents de tir fratricide, pas lors de combats avec les forces irakiennes. »

Les équipements de protection sophistiqués dont sont dotés les soldats du XXI^e siècle expliquent en partie que le nombre de victimes soit resté limité jusqu'ici. La semaine dernière, par exemple, un soldat britannique a eu la vie sauve même s'il a été atteint de quatre balles à la tête. La coquille de kevlar de son casque les a arrêtées net. « Des investissements énormes sont consentis pour les équipements de protection personnelle, comme les gilets pare-balles, les casques et les combinaisons NBC (nucléaire, biologique et chimique), dit Ian Kemp. La tolérance pour les morts et les blessures est beaucoup plus faible qu'elle ne l'était jadis — et avec raison. »

L'art de la guerre a tellement évolué depuis un siècle que les comparaisons de-

viennent boiteuses, mais il n'est pas inutile de rappeler que 750 000 soldats britanniques ont été tués pendant la Première Guerre mondiale, dont pas moins de 20 000 lors du premier jour de la bataille de la Somme. Plus de 58 000 G.I. ont laissé leur peau au Vietnam, entre 1962 et 1974.

D'autres conflits plus récents se sont soldés par des pertes de vie limitées pour les armées occidentales. En Afghanistan, moins d'une dizaine de Britanniques sont morts. Et on peut compter sur les doigts d'une seule main les soldats américains et britanniques tués pendant le conflit (aérien) au Kosovo, en 1999.

Mais dans une offensive terrestre comme celle en cours depuis deux semaines, on s'attendrait à ce que les victimes soient plus nombreuses. Pour l'instant, ce sont surtout les innocents civils irakiens qui écopent. Près de 600 ont été tués jusqu'ici. Si le conflit tourne à la guérilla urbaine, le bilan des victimes pourrait rapidement grimper chez les alliés. *A fortiori* chez les Irakiens.



IRAK > LA GUERRE



LE FIL DES ÉVÉNEMENTS > Voici, d'heure en heure, le fil des événements survenus au cours de la journée d'hier. Les heures indiquées sont celles de Montréal, suivies des heures de Bagdad, entre parenthèses.

2h20 (10h20)

Amman. Les autorités jordaniennes mettent le grappin sur quatre Irakiens soupçonnés de vouloir commettre un attentat à l'explosif dans un hôtel de la capitale où logent des journalistes et des ressortissants américains.

3h50 (11h50)

Moscou. Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Alexandre Lossioukov, met en garde Américains et Britanniques relativement à la guerre en Irak. Selon lui, le conflit «renforce considérablement» les risques d'une apparition de l'arme nucléaire en Corée du Nord.

4h36 (12h36)

Bagdad. Le gouvernement irakien dément des informations rendues publiques par le Pentagone voulant que des membres de la famille du président Saddam Hussein tentent de fuir l'Irak.

6h12 (14h12)

Bagdad. Les frappes américaines font de plus en plus de victimes chez les civils, tant irakiens qu'étrangers. Dans la capitale, le ministre de l'Information, Mohammed Saïd Al-Sahhaf, soutient qu'un avion militaire américain a attaqué lundi deux autobus transportant des boucliers humains, incluant des Américains.

7h20 (15h20)

Qatar. Au camp As-Saliyah, la base du centre de commandement américain au Qatar, les autorités confirment la capture d'un général irakien. Celui-ci a été fait prisonnier lors d'une offensive dans la région de Kerbela, ville située à environ 100 kilomètres au sud de Bagdad.

Saddam exhorte à la guerre sainte, du Nil au golfe Persique

MATHIEU PERREAULT

L'APPEL à la guerre sainte qu'a lu hier le ministre de l'Information irakien au nom du président Saddam Hussein mentionne une bonne dizaine de fois le nom d'Allah. Le message du président irakien, dont le régime est officiellement laïque, mêle habilement islam, nationalisme et panarabisme, selon deux experts consultés par *La Presse*.

Un passage en particulier a sauté aux yeux de Walid Saleh, un spécialiste du Coran de l'Université de Toronto : « L'agression menée par les agresseurs contre la citadelle de la foi est une agression dirigée contre la religion, les biens, les personnes et l'honneur, une agression contre l'islam. »

« Cela me semble presque un réquisitoire montrant la légalité de la guerre sainte contre l'envahisseur », commente M. Saleh, qui a consulté la version arabe du texte. « Il s'agit d'une rationalisation, avec une fondation religieuse, de la situation de légitime défense dans laquelle se trouve l'Irak. »

L'avant-dernier paragraphe revient avec encore plus de force sur la notion de viol de la propriété privée, selon M. Saleh : « L'invasion des « terres des musulmans » peut être aussi lue comme une intrusion dans la demeure de chaque musulman, dans un domaine très privé. »

Le discours, lu à la télévision d'État par le ministre irakien de l'Information, est rédigé de manière à s'adresser tant aux Irakiens qu'aux autres Arabes. La « Palestine libre et arabe » est mentionnée, et le texte original comporte une expression, « du fleuve à la mer », qui peut autant s'appliquer à la Palestine qu'à la nation arabe dans son ensemble, selon M. Saleh. Dans ce cas, le fleuve serait le Nil, et la mer, le golfe Persique.

Les références coraniques sont nombreuses, selon Issa Boullata, professeur de l'Institut d'études islamiques de l'Université McGill. La notion que Dieu

« teste » de temps à autre la foi des croyants existe dans le Coran, souligne M. Boullata. « Elle encourage les musulmans à être actifs dans leur foi. »

Le début du texte comporte une expression islamique courante, « Dieu est grand », répétée trois fois. « On la dit notamment dans les prières quotidiennes, dit M. Boullata. Mais elle sert aussi dans des situations psychologiques de frustration, de surprise, d'admiration, ou d'appel à l'aide. Elle donne le ton au reste du texte. »

« Paix sur vous » est aussi une expression islamique courante, utilisée dans les salutations. « Mais elle a aussi une connotation littérale qui fait référence à la guerre, précise M. Boullata. Elle sert d'encouragement. » Dans le christianisme, seul le sens figuré — la paix de l'âme — est resté.

Saddam Hussein a aussi inséré des références à sa bienveillance paternelle, selon M. Saleh : « Prunelles de mes yeux », « comme les ont combattus vos frères ». La résistance acharnée dans le sud de l'Irak reçoit ainsi l'équivalent d'une bénédiction paternelle, comme pour contrebalancer la terreur que les partisans de Saddam Hussein font planer sur les civils, selon plusieurs rapports.

Cette guerre est cruciale pour la survie du régime de Saddam Hussein. Pour que l'ensemble des Irakiens fassent leur l'angoisse de leur président, il fait allusion au sac de Bagdad par les Mongols, en 1258. « Le sac de 1258 a été un événement cosmique pour les musulmans et les Irakiens », commente M. Saleh.

Pour les spécialistes de l'histoire de l'Irak, l'allusion comporte une certaine ironie : même si les Mongols ont été battus par les Mamelouks égyptiens en 1260, Bagdad ne s'est jamais complètement relevé du sac de 1258, selon Ed Keall, archéologue au Musée royal de l'Ontario. La plus grande partie de l'Irak a ensuite été sous le contrôle de dynasties mongoles établies en Iran, qui se sont converties à l'islam vers la fin du 13^e siècle.



Le ministre de l'Information de l'Irak, Mohamed Saïd Al-Sahhaf, lit à la télévision le message de Saddam Hussein.

L'appel au jihad du raïs de Bagdad

Agence France-Presse

BAGDAD – Voici les principaux extraits du discours du président irakien Saddam Hussein appelant au jihad et promettant la victoire aux Irakiens, prononcé hier en son nom à la télévision par son ministre de l'Information, Mohamed Saïd Al-Sahhaf (selon une traduction de l'Agence France-Presse) :

« Ô peuple combattant. Ô fils de notre glorieuse nation. Hommes porteurs des armes et de l'honneur de la lutte. Paix sur vous qui êtes en train de faire face, par vos coeurs pleins de foi, aux envahisseurs, aux ennemis de Dieu et de l'humanité, aux infidèles.

Certes, en ces jours, les plus honorables depuis plus de 700 ans, Dieu nous a offert une grande occasion, une adversité par laquelle Il veut tester notre foi et notre allégeance à Dieu. C'est l'occasion de traduire la parole par l'acte pour que Dieu nous accorde sa clémence.

Certes frères, depuis très longtemps, les oulémas de la nation (...) n'ont pas été aussi unanimes, comme ils le sont aujourd'hui, que l'agression menée par les agresseurs contre la citadelle de la foi, est une agression dirigée contre la religion, les biens, les personnes et l'honneur, une agression contre l'islam.

C'est pour cela que le jihad est un devoir. Celui qui est tué dans les champs (du jihad) sera récompensé par un paradis éternel et la bénédiction divine. Saisissez donc cette occasion, ô frères.

Chaque fois que chacun de nous se rappelle sa foi, au moment de la confrontation, qu'il se rappelle la patience que Dieu nous a recommandée, il vaincra ses ennemis, les agresseurs fuiront, maudits ainsi que leurs diables, alors que les visages des combattants et des combattantes se couvrent de foi et d'honneur.

Saisissez donc cette chance d'éternité. Saisissez-la, ô prunelles de mes yeux, des yeux de l'Irak et de la nation. C'est l'occasion de l'Éternité, l'occasion de la vie, c'est une gloire qu'aucune autre ne peut égaler.

Frappez-les, combattez-les. Ce sont des agresseurs maudits par Dieu. Vous serez les vainqueurs, ils seront les vaincus.

Combattez-les comme les ont combattus vos frères à Oum Qasr, à Bassora, à Ninive, à Al-Hadbaa, à Nassiriya, à Chatra et à Al-Anbar. Combattez-les partout comme vous êtes en train de le combattre aujourd'hui. Ne leur laissez pas l'occasion de reprendre leur souffle, jusqu'à ce qu'ils se retirent, bredouilles et maudits, des terres des musulmans.

Vive notre nation glorieuse. Vive la Palestine libre et arabe. Vive l'Irak. Vive les combattants de notre nation. Maudits soient les criminels. »

Le scénario irakien se réalise... pour le moment

EZZEDINE SAID
Agence France-Presse

BAGDAD — Quand Saddam Hussein partageait avant la guerre avec ses officiers ses pronostics pour le déroulement des combats lors d'apparitions télévisées, il pouvait être pris à la légère. Après 13 jours de conflit, le cours des événements semble, pour le moment, lui donner raison.

Entre deux remarques sur l'hygiène personnelle des troupes ou leur capacité d'endurance, le chef d'État irakien répétait lors de réunions quasi quotidiennes avec ses officiers qu'il comptait laisser faire les forces américaines et britanniques dans le désert et les attirer vers une guérilla urbaine dans les

villes, notamment à Bagdad.

« Le débarquement aura lieu dans des régions lointaines, et les médias de l'ennemi commenceront à en parler, annonçant que des forces sont à telle distance de Ramadi (à 100 km à l'ouest de Bagdad) et qu'elles sont en route pour occuper telle ville. C'est ainsi qu'il fera son show », avait-il affirmé lors d'une de ces réunions fin janvier.

« L'ennemi ne va pas débarquer dans les banlieues de Bagdad car il va mourir. Même s'il envoie un million de soldats, nos hommes vont les tuer », avait-il ajouté.

Le président américain George W. Bush a beau affirmer que chaque jour qui passe rapproche les forces américano-britanniques de Bagdad, celles-ci semblent piétiner

dans le désert sans avoir pris la moindre grande ville irakienne.

La nécessité du déploiement de troupes supplémentaires au sol se fait d'autant plus ressentir que les forces coalisées ne semblent pas avoir réussi à desserrer l'emprise du régime dans les principales villes en dépit de violents bombardements aériens quotidiens, notamment sur Bagdad.

Saddam Hussein avait prévu ce scénario. « Celui qui veut occuper une terre doit déployer des fantassins. Sans le déploiement de forces terrestres, l'ennemi pourra détruire et nuire, mais ne pourra pas occuper la terre », avait-il déclaré lors d'une de ses « causeries » avec les officiers.

Embrayez... décollez.

À l'achat
39 900 \$*

À la location (48 mois)
458 \$/mois**

CADILLAC CTS

- Décollez de 0 à 96 km/heure en 6,9s
- Boîte manuelle Getrag à rapports courts
- Programme d'entretien sans frais, 4 ans/80 000 km *
- Moteur V6 3,2 L DACT de 220 HP
- Traction asservie électronique
- Système Audio Bose avec chargeur de 6 CD au tableau de bord
- Sièges avant chauffants (surface en cuir)
- Garantie 4 ans/80 000 km *

Vos concessionnaires



du Québec

OnStar* Système de communication OnStar avec abonnement d'un an au plan Sain et Sauf

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2003 en stock suivant: Cadillac CTS 2003 (6DM69/R6A/AM9). Photo à titre indicatif seulement. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, frais d'administration, droits et taxes en sus. *À l'achat, prix de détail suggéré par le manufacturier. Préparation incluse. Transport (1 050 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. **À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec un versement initial ou échange équivalent (5 300 \$). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance, dépôt de sécurité de 550 \$ requis à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. * Selon le premier terme atteint. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



IRAK > LA GUERRE



LE FIL DES ÉVÉNEMENTS > Voici, d'heure en heure, le fil des événements survenus au cours de la journée d'hier. Les heures indiquées sont celles de Montréal, suivies des heures de Bagdad, entre parenthèses.

8h (16h)

Londres. Le secrétaire britannique au Foreign Office, Jack Straw, déclare qu'il est « de plus en plus probable » que le bombardement ayant fait une quinzaine de morts la semaine dernière dans un marché de Bagdad soit imputable à une bavure de la défense antiaérienne irakienne.

8h56 (16h56)

Hilla, Irak. Au sud de Bagdad, un bombardement des forces américano-britanniques sur la ville de Hilla, voisine de Babylone, aurait fait de nombreuses victimes dans la population civile. Selon le directeur de l'hôpital, 33 civils, dont des enfants, auraient été tués alors que plus de 300 autres personnes auraient été blessées.



Photo KARIM SAHIB, AFP

10h44 (18h44)

Bagdad. Les troupes américano-britanniques n'ont pas fini d'en découdre avec des candidats aux attentats suicide comme celui qui a tué quatre marines il y a quelques jours en Irak. Plus de 3000 volontaires arabes sont prêts à perpétrer de tels attentats, affirme le vice-président irakien Taha Yassine Ramadan.

12h (20h)

Bagdad. Saddam Hussein fait lire par un porte-parole une déclaration à la télévision. Dans un appel au jihad, il lance une invitation aux Irakiens à devenir des martyrs pour le salut de la nation. Les forces de la coalition s'interrogent sur le fait que le président irakien n'apparaît pas lui-même à l'écran.

Où est Saddam Hussein?



RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

NEW YORK – Saddam Hussein est-il encore en vie ? La télévision d'État irakienne a promis une réponse à cette question hier en annonçant un discours du président de l'Irak. Mais celui-ci n'est pas apparu à l'écran, relançant les conjectures sur son sort.

Au lieu de Saddam Hussein, le ministre de l'Information, Mohamed Saïd al-Sahhaf, a lu une déclaration attribuée au leader irakien, dans laquelle celui-ci lance un appel à la guerre sainte pour combattre les agresseurs « maudits par Dieu ».

Si Saddam Hussein n'est pas mort ou blessé, où se trouve-t-il ? Au cours des derniers jours, le Pentagone s'est fait un devoir de souligner que le rais n'était pas encore apparu en public depuis le début de l'offensive américano-britannique en Irak, le 20 mars dernier. Il est intervenu à deux reprises à la télévision irakienne, mais jamais en direct.

« Où est-il ? » s'est demandé le général Peter Pace, chef d'état-major adjoint interarmes américain, lundi soir, lors d'une entrevue accordée à l'émission *Newshour*, de PBS. « Ou bien il est mort, ou bien il est blessé, ou bien il a peur de sortir parce que ses propres soldats le tuent. »

Selon le général Pace, les militaires des États-Unis ont noté un manque de coordination entre les unités irakiennes depuis l'attaque initiale contre le régime de Bagdad. Ces unités « se font détruire sur place sans que le leadership ne réagisse », a déclaré le militaire.

Plus tôt dans la journée de lundi, la porte-parole du Pentagone, Victoria Clark, avait fait état d'« indications » selon lesquelles des membres de la famille de Saddam Hussein « quittent le pays ou tentent de quitter le pays ».

Hier après-midi, le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, en a remis. « Et où sont les leaders irakiens ? a-t-il demandé au cours d'un briefing au Pentagone. « Le fait que Saddam Hussein ne se soit pas

présenté pour son discours télévisé aujourd'hui est intéressant. »

Saddam Hussein se cache peut-être dans un de ses bunkers de Bagdad, et les questions du Pentagone ne relèvent peut-être que de la guerre psychologique. Mais un changement significatif est apparu dans l'attitude des dirigeants irakiens qui s'adressent aux journalistes encore en poste dans la capitale bombardée, selon le correspondant du *New York Times*, John Burns.

« Un des aspects déroutants des conférences de presse données par les hauts dirigeants irakiens depuis le début de la guerre est la rareté des références à M. Hussein, comparativement à la pratique d'avant-guerre, quand son nom était aussi souvent invoqué que celui de Mao dans la Chine des années 70 et celui de Staline dans la Russie des années 30 et 40 », a écrit Burns hier.

Et d'ajouter : « Lors de certaines apparitions, les ministres n'ont mentionné son nom qu'une fois ou deux, et souvent pas du tout. »

Saddam Hussein est-il mort ou vif ? Dimanche dernier, l'intervenant Tim Russert, de l'émission *Meet the Press*, au réseau NBC, a posé la question en ces termes à l'ambassadeur de l'Irak aux Nations unies, Mohamed Al-Douri.

Après une hésitation, le diplomate a répondu : « Je pense qu'il est en vie, bien sûr, car nous l'avons vu à plusieurs reprises à la télévision. »

Mais l'ambassadeur a tenu à préciser que le régime irakien pourrait survivre à la mort de Saddam Hussein et de ses fils, Oudaï et Qoussaï. « Ce n'est pas l'affaire d'une ou deux personnes », a-t-il dit.

Lundi, à Bagdad, un porte-parole de la présidence irakienne avait qualifié de fabulation la déclaration du Pentagone voulant que des membres de la famille Hussein quittent ou tentent de quitter l'Irak. « La famille du chef Saddam Hussein fait partie de la grande famille qu'est le peuple irakien et comme Saddam Hussein a lié son sort à celui de son peuple... le sort de sa famille ne peut être dissocié de la grande famille », a affirmé le porte-parole, cité par la télévision officielle. Et d'ajouter : « Nous savons que le grand peuple d'Irak sait comment le chef Saddam Hussein pense et se comporte. »

Dans la même journée, la télévision irakienne avait montré Saddam Hussein présidant une réunion de hauts responsables à laquelle ont assisté ses deux fils. À quand remontaient ces images ? Le mystère est intact.



Photo AFP

À grands coups de masse, un marine s'en prend à un portrait de Saddam Hussein qui orne l'entrée d'une manufacture de produits d'aluminium à Nasiriya, dans le sud de l'Irak.

La Lingère

SIMONS HABILLE VOS NUITS ET VOUS OFFRE LE CONFORT SANS COMPROMIS



24.95 Jumeau
LE PROTÈGE-MATELAS SURPIQUÉ «SONATINE»

Un matelas toujours frais et propre avec ce couvre-matelas moelleux en polyester de DuPont recouvert de pur coton. Pourtour haute tenue en fibre Expand-a-Grip® qui s'ajuste parfaitement aux matelas ayant jusqu'à 16 pouces d'épaisseur. Double 34.95, grand 39.95, très grand 49.95



9.99 Trois formats
L'OREILLER POLYESTER «HARMONIE»

Un rapport qualité-prix des plus avantageux pour un oreiller en bourre polyester lisse au pouvoir gonflant accru, lavable, allergique et inodore. Enveloppe en percale blanc pur, ultradurable. Tous les formats au même prix : standard 20 onces, grand 23 onces, très grand 28 onces.



39.95 Jumeau 26 onces
LA COUETTE POLYESTER «SONATINE»

Légèreté et chaleur contrôlées par la bourre Dacron® Duralife de DuPont à centre vide qui emmagasine l'air pour un confort total. Recouvrement percale pur coton blanc à surpiqures en carreaux assurant la stabilité de la bourre. Double 33 onces 49.95, grand 35 onces 59.95, très grand 42 onces 69.95

simons



IRAK > LA GUERRE



REVUE DE PRESSE

FRANÇOIS BERGER
fberger@lapresse.ca

Apprentis sorciers

FRANCE — Plusieurs quotidiens français fustigent le « plan de guerre » de Washington qui s'avère, selon eux, un échec. *Libération* traite le secrétaire à la Défense des États-Unis, Donald Rumsfeld, ainsi que l'ensemble de l'administration Bush de « bande de Folamour de la démocratie de force ». *L'Humanité* les qualifie d'« apprentis sorciers » qui ont « réveillé » les fanatiques islamistes. *Le Monde* souligne qu'une « forte minorité » de 33 % des Français souhaitent la défaite des États-Unis en Irak !

Épais brouillard

ÉTATS-UNIS — « Le brouillard de la guerre est épais et il couvre la planète », écrit le magazine *The New Yorker* dans son plus récent numéro. Pendant que le monde a les yeux rivés sur les acteurs de la guerre en Irak, certains États en profitent pour malmener leurs opposition en toute impunité, loin des regards réprobateurs habituels. À Cuba, 78 opposants non violents au régime castriste, poètes, économistes, militants des droits de l'homme, ont été arrêtés depuis le début du conflit irakien. Au Zimbabwe, des centaines d'opposants au gouvernement de Robert Mugabe ont été battus ou emprisonnés. Même scénario en Biélorussie...

Alliance variable

PAKISTAN — Soumis aux fortes pressions populaires et politiques, le premier ministre pakistanais, Mir Zafarullah Khan Jamali, doit constamment répéter que le Pakistan est contre la guerre en Irak, rapporte le quotidien *Dawn*, de Karachi. Sous le contrôle de facto de l'armée et du général-président Pervez Musharraf, le premier ministre s'efforce d'apaiser la population (à 97 % musulmane), qui reproche au gouvernement son alliance avec les Américains dans la lutte contre le terrorisme et la chasse aux talibans d'Afghanistan. « Nous sommes alliés aux États-Unis contre le terrorisme, mais la question irakienne est une tout autre affaire », répète M. Jamali en jurant que son pays n'apporte aucune aide logistique aux soldats américains et britanniques dans le golfe Persique.

Patriotisme

ÉTATS-UNIS — Pendant que la colère gronde de plus en plus fort chez les Arabes du Moyen-Orient, choqués par l'action militaire américaine, l'appui à la guerre ne fléchit pas aux États-Unis, note le quotidien *San Francisco Chronicle*, qui analyse les résultats des derniers sondages de l'opinion américaine. De 76 % qu'il

était au début de l'offensive, l'appui à la guerre est resté à 70 % au début de cette semaine. Globalement, 40 % des Américains sont fermement favorables à la guerre en Irak et 20 % y sont farouchement opposés. Les 40 % restants font montre d'un appui simplement patriotique ou par déférence au président George Bush, écrit le journal, en signalant que seulement le quart des Noirs appuient la guerre, comparativement aux trois quarts des Blancs.

Petite réserve

GRANDE-BRETAGNE — Le ministre britannique des Finances, Gordon Brown, a défendu l'engagement militaire de son pays en Irak devant des gens d'affaires, en indiquant avoir « mis de côté une réserve spéciale de 3 milliards de livres sterling » (7 milliards \$CAN) pour subvenir aux besoins imprévus des troupes en matière d'équipement, rapporte le quotidien londonien *The Times*. Cette réserve équivaut à la totalité de l'aide consentie annuellement par la Grande-Bretagne aux pays en développement.

Craintes d'extension

QATAR — Même si le Qatar abrite le commandement central des forces américaines et britanniques en Irak, les médias locaux ne se privent pas de s'en prendre aux autorités américaines et de défendre les populations arabes. Tous les quotidiens de Doha, la capitale qatariote, ont tapé hier sur les doigts du secrétaire d'État américain, Colin Powell, de passage dans la région. Ses remarques contre la Syrie et l'Iran, appelés à ne pas se mettre le nez dans le conflit, pourraient en fait encourager l'extension de la guerre, d'autant plus qu'elle fait l'affaire d'Israël, commentent *Al Watan*, *Al Sharq*, *Arrayah* ainsi que *Gulf Times* (celui-ci de langue anglaise). La chaîne de télévision par satellite arabe Al-Jazira, qui cause des maux de tête aux responsables militaires américains de l'information, est aussi basée au Qatar.

La guerre... ailleurs

INDE — Des attaques par des « mercenaires étrangers » sont rapportées quotidiennement dans l'État du Jammu-et-Cachemire par le quotidien *The Times of India*. Seule région indienne à majorité musulmane, cet État limitrophe du Pakistan est en insurrection depuis 1989. Les « mercenaires étrangers » dont parle le journal sont supposément pakistanais. Au début de la semaine, une attaque a laissé 24 hindous morts dans un petit village au sud de Srinagar, capitale d'été du Jammu-et-Cachemire. La violence pourrait encore y monter de quelques crans pendant que tous les regards sont tournés vers l'Irak.

Nouvelles du bled

CHILI — Des « attaques » sont lancées durant la nuit contre les lampadaires du parc central de la ville par des jeunes qui utilisent comme « munitions » les pierres déposées dans les jardins floraux, déplore le quotidien *La Prensa de Tocopilla*, du bled du même nom, dans le nord du Chili. Le journal d'hier ne donnait aucune nouvelle du conflit irakien aux 32 000 habitants.

UN CLASSIQUE
NOTRE SOLDE
MI-SAISON

Y A DE LA FRENESIE DANS L'AIR! UNE MODE FORMIDABLE. DES RABAIS FANTASTIQUES.

RÉDUCTIONS FINALES

40 à
60 %DE RABAIS SUR LES PRIX ORIGINAUX
DE MARCHANDISES SÉLECTIONNÉES.
LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.Centre commercial Rockland (514) 344-9295
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310

3121660A

Enfouies à l'intérieur de toute
l'information commerciale se cachent
les réponses que vous recherchez.VENEZ À UN EXCITANT ÉVÉNEMENT
IBM POUR DES ENTREPRISES EN
PLEINE CROISSANCE À MONTRÉALLe 30 avril 2003
Montréal, Québec

Un forum présenté à Montréal, réservé aux entreprises en pleine croissance. Faites l'expérience du pouvoir de l'information sur demande durant le Forum sur la gestion de l'information IBM, présenté par IBM et nos partenaires d'affaires locaux. Vous découvrirez comment trouver les aperçus importants cachés à l'intérieur des volumes d'information de votre entreprise et vous pourrez ainsi devenir plus flexible, plus centré et plus efficace. La participation est limitée, donc inscrivez-vous maintenant pour ne pas manquer ce forum exclusif.

Inscrivez-vous aujourd'hui ou obtenez plus d'information en visitant ibm.com/db2/infomanagement ou en appelant le 1 800 426-7777 et en mentionnant le code 103BB002.

Veuillez noter : Ce forum se déroulera en anglais.



© 2003 Société IBM.
Le logo d'IBM et du e-business sont des marques déposées.
Tous droits réservés. Tous les autres produits sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs sociétés respectives.



IRAK > LA GUERRE



« Il nous faut quelqu'un pour arrêter cette guerre, tout de suite »



JOONFED KHAN
envoyé spécial
À BAGDAD

UNE ACTIVITÉ intense régnait, hier, à Bagdad, où des marchands étalaient leurs produits sur les trottoirs au milieu des embouteillages.

La vie continue dans la capitale irakienne, malgré les très violents bombardements de la nuit précédente, qui a connu de nouveaux raids contre des palais présidentiels déjà touchés dans les jours précédents, et des frappes contre de nouvelles cibles, dont deux autres centrales téléphoniques. Et malgré les bombes et les missiles qui ont tonné toute la journée, dégageant d'énormes nuages de fumée grise.

Le pilonnage américain continue à faire des victimes. À l'hôpital Al Kindi, le directeur Ossama Saleh nous apprend que sa seule institution a admis, lundi, 45 blessés civils des bombardements américains, dont sept sont morts depuis. Ils venaient de deux quartiers pauvres de la périphérie semi-rurale de Bagdad, Al Amine et Al Dhahliyah.

« Il y a plusieurs enfants, certains blessés à l'abdomen qui ont dû subir des ablations, un enfant de 3 ans a été amputé d'une jambe, sous le genou », a dit le Dr Saleh, formé à Cuba et aux États-Unis.

« Il n'y a plus de téléphone et les services ambulanciers sont très taxés, mais les voisins, les amis, la police se chargent de transporter les blessés aussi rapidement que

possible. Ici on fait de notre mieux pour sauver les vies et panser les blessures », ajoutait-il.

Le Dr Saleh allume son ordinateur et nous montre des photos des morts et blessés. Tous ont été atteints par des éclats d'obus et de débris. La Dr April Hurley, de Californie, veut savoir si l'hôpital dispose de médecins, d'équipements et de médicaments pour faire face au flot de blessés.

« Il y a ici des étrangers de Médecins sans frontières, de plusieurs pays, mais à vrai dire, nous n'avons besoin ni de médecins ni de médicaments. Ce qu'il nous faut, c'est quelqu'un qui peut mettre fin à cette guerre, rapidement, tout de suite. On se charge du reste », répond-il.

Pendant qu'il parle, le roulement insensé et impitoyable des bombes et missiles résonne dehors, faisant trembler le petit bureau, le vaste hôpital et tout le quartier.

Bienvenu en Irak!

Charlie Liteky, 72 ans, se présente. Il fut aumônier catholique avec l'armée américaine au Vietnam. Il est maintenant avec Veterans for Peace, et membre de l'Iraq Peace Team.

« Je n'ai rien contre les Américains, dit le Dr Saleh. J'en veux à votre gouvernement fou. Je soigne les blessés et les malades, je sauve des vies. En 1991, j'ai soigné à l'hôpital de Ramadi un soldat britannique blessé à la jambe. Soyez le bienvenu en Irak. »

La Dr Hurley, de l'Iraq Peace Team, vient chaque jour à cet hôpital, où elle passe plusieurs heures avec le personnel, offrant son assistance aux urgences comme en salle d'opération. Elle demande des nouvelles d'Ali Ismaïl, un garçon de 12 ans du quartier d'Al Zaafraniyah, qui a dû être amputé des deux bras dimanche.

« Il va bien. Il s'en tirera. Mais il ne sait

pas que toute sa famille et celle de son oncle, au total 16 personnes qui vivaient dans la même maison, ont péri. Je redoute le choc quand il l'apprendra », dit le Dr Hameed Hussein Al Aareji.

Le Dr Saleh montre une autre série de photos, celle de la famille du jeune Ali Ismaïl. Défilent des images insoutenables d'enfants déshabillés, souvent carbonisés, des têtes éclatées, des morceaux de scalp, des bras, des jambes.

« On ne sait plus quelle partie du corps appartient à qui », dit-il. Suit une série de photos d'Ali, les avant-bras calcinés jusqu'aux coudes, le ventre gravement brûlé. Ensuite, Ali après l'amputation des deux bras, bardé de crème et bandé de pansements.

Chez Ali, la bombe est tombée à 6 h du matin, dimanche. Dans Al Amine et Al Dhahliyah, le drame s'est déroulé lundi en début d'après-midi. Les gens d'Al Dhahliyah sont de petits fermiers qui élèvent quelques vaches et qui fabriquent du beurre et du fromage. Tout a été dévasté.

Quartier miséreux

On s'est rendu à Al Amine, quartier à forte concentration chiite vu les drapeaux verts de l'imam Hussein et les drapeaux noirs du mois de deuil du Moharram flottant sur les maisons. Quartier miséreux aussi, avec des maisons de briques à un ou deux étages certes, mais avec des égouts à ciel ouvert et des enfants sales dans les rues sales.

Le quartier où la bombe (ou le missile) est tombé, faisant trois morts et 12 blessés peu après midi lundi, ne montre pas de maisons aplaties. L'engin, volant très bas, a rasé les toits de plusieurs habitations, explosant dans l'air et dégageant semble-t-il, outre les éclats d'obus et de débris, des balles pointues qui ont troué les toits et les murs, les tonneaux

d'eau, les portes de métal, fait éclater les vitres, et blessé et tué des enfants et des passants.

Les cris et les pleurs des femmes résonnent jusque dans les rues, où les noms de deux des trois « martyrs » sont inscrits sur des affiches de toile suspendues sur la devanture d'une boutique fermée. Des enfants accourent. D'autres bombes et missiles tombent au loin, explosant avec un fracas qui résonne jusqu'à nous.

Malgré le travail de la Défense civile qui ramasse rapidement les fragments de bombes et de missiles américains de crainte qu'ils ne soient radioactifs, les enfants nous montrent des pièces qu'ils ont trouvées : un cercle de métal très lourd, faisant environ 25 cm de diamètre, qui semble avoir été l'arrière de l'engin, des fils de cuivre très fins enroulés autour de pièces électroniques, des fragments de circuits électroniques, une plaque de cuivre marquée « Seastrom », un morceau de métal marqué « RADOM », un autre avec des inscriptions incomplètes YAWA2MP3 et MFR 9621, et une rondelle métallique avec deux trous marquée « Made in USA, 8642 ».

Cibles civiles

S'adressant aux médias lundi, le ministre de l'Information de l'Irak, Saïd al-Sahhaf, a accusé les forces américaines et britanniques de « viser délibérément les populations civiles innocentes », précisant que ces « crimes » ne se limitaient pas à Bagdad, mais s'étendaient à Kufa, Al-Abbaasiya, et à plusieurs quartiers de Bassora où, a-t-il dit, « des entrepôts contenant 75 000 tonnes de vivres ont été bombardés ».

Et le ministre a ajouté : « Les agresseurs disent vouloir apporter des vivres aux populations qu'ils assiègent, mais ils ont aussi détruit quatre navires irakiens transportant des vivres de l'Inde, du Brésil et de Grèce ».

cette prime Clinique est exclusive à Sears

Les 4 derniers jours! Prime Clinique avec achat

Exclusivité Sears! Avec tout achat de 24\$ ou plus, avant les taxes, de produits Clinique, recevez cet ensemble de 7 pièces en prime

La prime comprend: brillant à lèvres brillance intense en 'Mystic', émulsion hydratante Dramatically Different, crème Total Turnaround action rénovatrice visible, blush poudre douceur en 'Mocha Pink', rouge à lèvres Different en 'A Different Grape', crème parfumée pour le corps Clinique Happy et trousse à cosmétiques orange.

Produits Clinique dans la plupart des magasins. Une prime par client, dans la limite des stocks. Offre en vigueur jusqu'au samedi 5 avril 2003

Nouvelle emulsion/crème de nuit Repairwear réparation intense. 50 ml. 61 \$
Nouveau sérum Repairwear réparation intense. 30 ml. 61 \$



50

50 ans de qualité, bons prix, service et fiabilité

SEARS

L'interdiction de fumer réduit les crises cardiaques de moitié

Associated Press

CHICAGO — Le nombre de crises cardiaques a diminué de plus de moitié, l'été dernier, après l'entrée en vigueur d'une interdiction de fumer à l'intérieur des lieux publics, dans la petite ville de Helena, au Montana, révèle une étude.

Des médecins affirment que cette étude, qu'ils décrivent comme une « expérience naturelle », est la première à examiner ce qui arrive à la santé publique quand les gens cessent de fumer — et d'inhaler de la fumée secondaire — dans des lieux publics.

L'interdiction de fumer a été en vigueur à Helena pendant six mois, jusqu'à ce qu'elle soit suspendue à la suite d'une contestation en cour.

Pendant ce semestre, le nombre de crises cardiaques a chuté d'une moyenne de sept par mois à trois par mois. Dès qu'il a été possible de recommencer à fumer dans les bars, restaurants, casinos, salles de quilles et endroits publics de cette ville, à compter de décembre dernier, le nombre de crises cardiaques est remonté à son niveau habituel.

Malgré le petit nombre de personnes impliquées, les médecins estiment que l'expérience de Helena indique clairement que ce changement réduit le risque de crises cardiaques pour les fumeurs comme pour les non-fumeurs, et ce pratiquement dès l'instant où l'interdiction de fumer entre en vigueur.

Espoirs montréalais dans la lutte contre la maladie de Lou Gehrig

ALEXANDRE SIROIS

Une équipe de chercheurs montréalais vient d'offrir un peu plus d'espoir aux personnes souffrant de la maladie de Lou Gehrig. Grâce à un nouveau cocktail de médicaments, ils ont freiné sa progression chez des souris, dont ils ont retardé la mort.

Jusqu'à maintenant, « il n'y a aucune autre approche thérapeutique sur les souris qui a réussi à ralentir la maladie comme ça », a indiqué le chercheur principal de l'équipe responsable de la découverte, Jean-Pierre Julien, de l'institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill.

Les résultats de ses recherches, menées avec les chercheuses Jasna Kriz et Geneviève Gowing, ont été publiés dans le numéro d'avril de la revue *Annals of Neurology*. On y explique que des souris atteintes de la maladie de Lou Gehrig, de son vrai nom sclérose latérale amyotrophique (SLA), ont accru leur longévité de six semaines. Sans le cocktail de médicaments, elles vivent généralement 45 semaines.

« Le mélange des trois médicaments a un effet assez remarquable », a expliqué M. Julien, pour qui il s'agit de la seconde découverte majeure dans ce domaine en moins de deux ans. L'an dernier, il avait découvert qu'un antibiotique aux propriétés anti-inflammatoires utilisé pour le traitement de l'acné, la minocycline, peut également ralentir le développement de la SLA. Des essais cliniques chez l'humain aux États-Unis ont été lancés à la suite de cette découverte.



Photo AP

Le joueur de baseball Lou Gehrig (à droite, avec Babe Ruth), mort de la sclérose latérale amyotrophique en 1941. Son nom et son image sont encore utilisés pour recueillir des fonds dans la lutte contre la maladie.

Les récents travaux de l'équipe de M. Julien viennent de démontrer qu'on « peut doubler l'efficacité de ce médicament » en y associant, lors des traitements, le riluzole et la nimodipine. Le premier est un médicament traditionnellement utilisé pour traiter la SLA alors que le second sert entre

autres au traitement des hémorragies cérébrales.

« Ça nous donne de 15 % à 20 % de plus dans l'espérance de vie des souris, a rapporté M. Julien. Si on pouvait traduire ça pour les humains, ce serait absolument fantastique. Mais on ne sait pas encore ce que ça va faire. »

Sans vouloir estimer à quel point la vie des humains pourrait être prolongée, le chercheur précise qu'il y a de bonnes chances que les effets du traitement soient positifs. « Ce sont trois composés qui sont déjà sur le marché depuis longtemps et dont les effets secondaires sont déjà bien connus », a-t-il dit. Ses travaux ont été financés par les Instituts de recherche en santé du Canada en collaboration avec la Société canadienne de la SLA et l'Association canadienne de la dystrophie musculaire.

La directrice de la clinique SLA à l'Institut neurologique de Montréal et à l'hôpital neurologique de Montréal, Angela Genge, estime que les résultats des chercheurs sont « très impressionnants ». Elle est déjà en train de préparer le terrain pour un essai clinique sur des humains qui pourrait se faire en collaboration avec plusieurs universités canadiennes. M. Julien pense qu'on pourrait obtenir d'ici un an des données préliminaires sur l'efficacité du cocktail.

« C'est très excitant », a déclaré Geneviève Kierans, une Torontoise de 44 ans qui lutte contre la maladie de Lou Gehrig depuis six ans. Au cours d'une entrevue téléphonique, elle a fait savoir qu'elle tentera de participer aux essais cliniques pour recevoir le nouveau traitement et « continuer à se battre » contre la maladie.

La SLA est une maladie incurable qui entraîne une détérioration des cellules nerveuses qui contrôlent les muscles, ce qui mène à la paralysie et à l'incapacité de parler ou d'avaler. Après avoir obtenu un diagnostic, les patients survivent en moyenne de trois à cinq ans. Globalement, au pays, la maladie touche de 1500 à 2000 personnes, dont deux ou trois meurent chaque jour.

SUZUKI

Nos prix aussi méritent un prix !

C'EST VRAI



Finaliste 2003 prix des voitures de l'année de l'AJAC
Meilleur véhicule familial : Aerio Fastback SX AWD.
Meilleure nouvelle voiture économique : Aerio Fastback S.



MEILLEUR CHOIX
INSTITUT D'ASSURANCE
POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SUZUKI AERIO FASTBACK 2003

145 ch., RADIO AM/FM/CD À 4 HAUT-PARLEURS, DEUX COUSSINS GONFLABLES, GLACES ÉLECTRIQUES.

13 995 \$*
prix d'achat comptant

SUZUKI AERIO FASTBACK AWD 2003

TRACTION INTÉGRALE, 145 ch., TRANSMISSION AUTOMATIQUE, RADIO AM/FM/CD À 4 HAUT-PARLEURS, CLIMATISEUR, DEUX COUSSINS GONFLABLES.

17 995 \$*
prix d'achat comptant



« MEILLEUR ACHAT » SELON LE CONSUMERS DIGEST

SUZUKI AERIO BERLINE 2003

145 ch., RADIO AM/FM/CD À 4 HAUT-PARLEURS, DEUX COUSSINS GONFLABLES, GLACES ÉLECTRIQUES.

13 795 \$*
prix d'achat comptant



PRIX 2003 DU VÉHICULE LE PLUS SENSIBLE À L'ENVIRONNEMENT

SUZUKI VITARA 4 PORTES 2003

4x4 DRIVE SELECT, DEUX COUSSINS GONFLABLES, SERVODIRECTION.

18 995 \$*
prix d'achat comptant

ou location à partir de **259 \$***
48 mois, transport et préparation inclus

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ POUR LA LOCATION DE TOUS LES MODÈLES 2003*



1^{er} VUS AVEC MOTEUR V6 EN AMÉRIQUE DU NORD

SUZUKI GRAND VITARA 2003

V6, 165 ch., RADIO AM/FM/CD À 6 HAUT-PARLEURS, DEUX COUSSINS GONFLABLES, GLACES, RÉTROVISEURS ET SERRURES ÉLECTRIQUES.

20 995 \$*
prix d'achat comptant

ou location à partir de **279 \$***
48 mois, transport et préparation inclus

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ POUR LA LOCATION DE TOUS LES MODÈLES 2003*



MEILLEURE COTE AUX ESSAIS DE COLLISION DE L'IIHS

SUZUKI XL-7 2003

V6, 183 ch., FREINS ABS, CLIMATISEUR, RADIO AM/FM/CD À 6 HAUT-PARLEURS, DEUX COUSSINS GONFLABLES, GLACES, RÉTROVISEURS ET SERRURES ÉLECTRIQUES.

23 995 \$*
prix d'achat comptant

ou location à partir de **299 \$***
48 mois, transport et préparation inclus

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ POUR LA LOCATION DE TOUS LES MODÈLES 2003*

OU CHOISISSEZ

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT**
POUR 48 MOIS
SUR TOUS LES MODÈLES 2003



SUZUKI
C'EST VRAI

AERIO DE SUZUKI ET XL-7 DE SUZUKI
« MEILLEUR ACHAT »
SELON LE CONSUMERS DIGEST



L'INSTITUT D'ASSURANCE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE A DÉCERNÉ LA MEILLEURE COTE AU TEST DE COLLISION FRONTALE À 64 KM/H À L'AERIO DE SUZUKI ET AU XL-7 DE SUZUKI.



VOUS SEREZ ENCORE PLUS ÉTONNÉ EN VISITANT VOTRE CONCESSIONNAIRE SUZUKI OU LE WWW.SUZUKI.CA

GIROUX LABELLE SUZUKI Ste-Agathe (819) 326-1615
SUZUKI DE LAVAL Laval (450) 682-4000
ST-HUBERT SUZUKI St-Hubert (450) 676-0239

VILLE-MARIE SUZUKI Montréal (514) 598-8666
CONCEPT SUZUKI Granby (450) 372-2007
JOLIETTE SUZUKI Joliette (450) 755-1055

LACHUTE SUZUKI Longueuil (450) 562-0262
PARCOURS SUZUKI Lafontaine (450) 438-3528
REPERTIGNY SUZUKI Repentigny (450) 585-9950

LONGUEUIL SUZUKI Longueuil (450) 670-5708
LASALLE SUZUKI LaSalle (514) 368-8277
HYMUS SUZUKI Dorval (514) 685-5370

NAPIERVILLE SUZUKI Napierville (450) 245-8066
ESTRIE SUZUKI Rock Forest (819) 564-1600
SUZUKI ST-HYACINTHE St-Hyacinthe (450) 774-1332

G/S SUZUKI Shawinigan (819) 539-5438
CARREFOUR SUZUKI Ste-Rose, Laval (450) 625-1114
LANGEVIN SUZUKI St-Eustache (450) 623-6431

GATINEAU SUZUKI Gatineau (819) 843-4341
PARENT SUZUKI Drummondville (819) 478-8181
VISION SUZUKI Victoriaville (819) 758-6461

4 ROUES SUZUKI Hull (819) 771-1900
LAROUELLE SUZUKI Cap-de-la-Madeleine (819) 375-7111

*Le prix d'achat comptant s'applique uniquement à l'achat comptant de la Suzuki Aerio berlina GL TM 2003, la Suzuki Aerio Fastback S TM 2003, la Suzuki Aerio Fastback S AWD TA 2003, du Suzuki Vitara 4 portes JX TM 2003, du Suzuki Grand Vitara 4 portes JX TM 2003, du Suzuki XL-7 JX TM 2003, et comprend les incitants de vente constructeur/concessionnaire. Ne comprend ni le transport et la préparation (995 \$), ni les taxes, ni l'immatriculation, ni l'assurance. Les concessionnaires participants peuvent vendre moins cher. **Ces offres s'adressent pour une période limitée aux clients admissibles à la location d'un Suzuki Vitara 4 portes JX TM 2003, d'un Suzuki Grand Vitara JX TM 2003 ou d'un Suzuki XL-7 JX TM 2003 (« les modèles annoncés ») auprès de Crédit Suzuki Canada. Coût de location basé sur un terme de 48 mois pour des mensualités de 259 \$/279 \$/299 \$ (crédence de location totale de 15 461,92 \$/16 322,05 \$/18 663,59 \$). Le taux annuel de financement est de 2,90 %/1,90 %/2,90 % avec une limite de kilométrage de 80 000 km (0,08 \$/km additionnel) et un acompte de 3 025 \$/2 925 \$/4 300 \$. La première mensualité est requise en début de bail. La location sur les « modèles annoncés » comprend le transport et la préparation (995 \$). Taxes, immatriculation, assurance et frais d'acquisition en sus. 0 \$ de dépôt de sécurité applicable sur n'importe quel nouveau modèle Suzuki 2003 à la location. Les concessionnaires participants peuvent louer moins cher et possèdent les conditions additionnelles, les détails et les options de rachat à la fin du bail de location. †Le financement à l'achat Suzuki est disponible auprès de la Banque de Nouvelle-Écosse ou de Crédit Suzuki Canada, à concurrence du prix d'achat complet de tout nouveau modèle Suzuki 2003 : Aerio berlina, Aerio Fastback, Aerio Fastback AWD, Vitara 4 portes, Grand Vitara ou XL-7. Les mensualités varient selon le montant emprunté. Le financement à l'achat à un taux d'intérêt annuel de 0 % est offert pour un terme de 48 mois sur tous les modèles Suzuki 2003. Exemple : pour un emprunt de 10 000 \$ à un taux de financement annuel de 0 %, les mensualités seront de 208,33 \$ pour 48 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$ et la créance totale de 10 000 \$. Voyez les concessionnaires pour tous les détails. Transport et préparation (995 \$), taxes, immatriculation, assurance en sus. **Ces offres d'achat et de location s'adressent pour une période limitée aux clients admissibles au crédit (S.A.C.). Elles ne peuvent être combinées à d'autres offres d'achat ou de location. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration.

Polémique à Hong Kong

d'après AFP

HONG KONG — L'ampleur de l'épidémie de pneumonie atypique a déclenché une polémique à Hong Kong, les autorités étant accusées d'avoir, dans un premier temps, ignoré la gravité du phénomène pour ne pas déplaire à Pékin, avec pour résultat une maladie devenue incontrôlable.

Pour le parlementaire du Parti Démocratique d'opposition Li Wah-ming, les efforts pour contenir le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) ont été « trop modestes et trop tardifs » en dépit de la fermeture des écoles et de la quarantaine imposée à une ensemble résidentiel de 33 étages.

« Je dirais qu'ils ont fermé les yeux sur l'importance de ce problème et c'est peut être pour des raisons politiques en relation avec la Chine », a-t-il déclaré.

Les autorités chinoises sont sévèrement critiquées dans le monde entier pour ne pas avoir tout d'abord révélé l'étendue de l'épidémie et aujourd'hui pour empêcher les représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de se rendre à Guangdong, province voisine de Hong Kong où le mal est apparu.



La peur de la contamination s'est répandue jusque dans le Skydome de Toronto, lundi, lors du match inaugural de l'équipe de baseball, les Blue Jays.

Photo Reuters

Deux nouveaux décès à Toronto

L'épidémie de pneumonie atypique poursuit son expansion dans le monde

ALEXANDRE SIROIS

LES AVANCÉES meurtrières de la pneumonie atypique se sont poursuivies hier au Canada alors que la maladie continue son expansion sur la planète. Les autorités sanitaires de l'Ontario ont signalé deux nouveaux décès, pour un total de six depuis l'écllosion de l'épidémie au pays.

Le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) a encore une fois frappé dans la région de Toronto. Les deux septuagénaires qui ont succombé à la maladie avaient été hospitalisés à l'hôpital Scarborough Grace, où les premiers malades recensés au Canada ont été traités.

Le Québec demeure hors d'atteinte du virus jusqu'ici, mais la situation se détériore dans l'ensemble du Canada. Le nombre de cas probables ou suspects a grimpé hier à 151, a déclaré un des porte-parole de l'agence fédérale dans ce dossier, Emmanuel Chabot. La veille, il se chiffrait à 129.

L'Ontario figure toujours en tête de ce triste palmarès avec 56 cas probables et 68 cas suspects. La Colombie-Britannique fait état de deux cas probables et de 12 cas sus-

pects. Les autres provinces touchées ne signalent que des cas suspects : 7 en Alberta, 4 à l'Île-du-Prince-Édouard, 1 en Saskatchewan et un autre au Nouveau-Brunswick.

Un expert ontarien en maladies infectieuses a même été placé hier en isolation volontaire. Il participait jusqu'ici aux conférences de presse quotidiennes à Toronto organisées pour faire le point sur l'évolution de la maladie. Par ailleurs, on a appris hier que l'Hôpital pour enfants malades de la Ville reine ne signale que trois cas possibles de SRAS parmi ses patients, et non pas cinq comme on l'avait annoncé la veille.

Transmissible par l'air ?

Dans le monde, l'expansion est encore plus rapide. Le nombre de cas atteindrait maintenant 2165, après l'annonce, par Pékin, de la découverte de 361 nouveaux cas, dont 9 morts, dans la province du Guangdong, en Chine. Le nombre de cas répertoriés a donc augmenté de 543 en un seul jour. Au moins 15 pays sont dorénavant touchés.

Hong Kong demeure l'endroit où la maladie semble se développer le plus rapidement : 155 nouveaux cas ont été signalés à

l'OMS pour un total de 685, dont 16 décès. En plus des patients morts au Canada, trois décès ont été constatés hier à Hong Kong et un autre à Singapour.

La Chine est toujours le pays le plus touché : 1167 cas dont 43 décès. Parmi les pays ayant signalé des premiers cas probables, l'OMS a mentionné l'Australie et la Belgique. En soirée hier, l'Agence France-Presse soulignait que la Suède, l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines ont également gonflé les rangs des pays touchés.

La progression de la maladie aurait toutefois été stoppée au Vietnam, souligne l'OMS. Le nombre de cas (58) et le nombre de décès (4) y sont demeurés fixes pour le huitième jour de suite. La situation serait aussi en train de se stabiliser à Singapour.

L'OMS s'inquiète néanmoins de voir la maladie se propager dans des endroits où les patients ont rapidement été isolés, comme à Toronto et à Hong Kong. Cela pourrait signifier que le virus ne se transmet pas uniquement par contact direct. La directrice des centres de contrôle et de prévention des maladies aux États-Unis, Julie Gerberding, a d'ailleurs soutenu hier que « dans certaines

circonstances », la maladie peut être transmise par l'air.

Un avion en quarantaine

Il est trop tôt, estime-t-on à Santé Canada, pour livrer des commentaires sur le mode de transmission de la maladie. « Des recherches épidémiologiques se poursuivent en ce moment à notre laboratoire national de microbiologie à Winnipeg afin d'identifier la cause et d'en savoir plus sur la transmission. La seule information qu'on a, selon les cas rapportés au Canada, c'est qu'il y aurait eu un contact rapproché », a déclaré M. Chabot.

L'émoi était aussi à son comble aux États-Unis hier alors que les quelque 140 occupants d'un avion d'American Airlines ont été mis en quarantaine dès leur arrivée à l'aéroport de San Jose, en Californie. Ils ont été isolés pendant deux heures parce que quelques personnes à bord de l'appareil, en provenance de Hong Kong, semblaient manifester des symptômes de la pneumonie atypique. À la suite d'un examen, il s'est avéré qu'aucun des occupants n'avait contracté le virus.

— Avec la PC et l'AFP

Élections générales du 14 avril 2003

Du 2 au 9 avril entre 11 h et 21 h,
c'est la révision spéciale

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale

Dernière chance pour apporter une modification à la liste électorale.

Si votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale ou si vous voulez y apporter une modification, présentez-vous à votre bureau de révision spéciale.

Important! Pour vous inscrire, vous devez avoir la qualité d'électeur et présenter deux pièces d'identité. Toute nouvelle inscription sur la liste électorale effectuée lors de la révision spéciale ne permet pas de voter par anticipation, mais uniquement le jour du scrutin.

Pour connaître l'adresse de votre bureau de révision spéciale...

- Contactez votre directeur du scrutin au numéro de téléphone indiqué sur l'avis d'inscription qui vous a été adressé.
- Visitez notre site Web. À partir de votre code postal, vous y trouverez une mine de renseignements.

Site Web : www.electionsquebec.qc.ca

Courriel : info@electionsquebec.qc.ca

- Communiquez avec notre Centre de renseignements sept jours par semaine, en composant : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais
1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

« J'ai le droit de voter...
et je vais voter »

ÉLECTIONS 2003

Les « stratagèmes » du Bloc sont tout à fait légaux

Le directeur d'Élections Canada enterre une controverse soulevée par un quotidien torontois

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le Bloc québécois n'a enfreint la loi électorale d'aucune manière, a déclaré à *La Presse* hier le directeur général d'Élections Canada, Jean-Pierre Kingsley, lorsqu'il a augmenté volontairement ses dépenses de campagne électorale selon le procédé dit « la méthode in and out ».

M. Kingsley a même affirmé que cette pratique était connue d'autres partis politiques et qu'elle était parfaitement légale.

« Il s'agit d'une méthode selon laquelle une personne fait une contribution à un parti, pour laquelle elle reçoit un crédit d'impôt, et ensuite elle reçoit un salaire de ce parti pour un montant équivalent à sa contribution », a expliqué Jean-Pierre Kingsley.

Un quotidien torontois de la chaîne CanWest a en effet suggéré hier que le Bloc québécois avait gonflé ses dépenses électorales de la sorte afin d'obtenir des sommes plus élevées de l'État en remboursement de dépenses électorales. La loi prévoit en effet qu'un parti politique, s'il obtient 15 % des voix, obtient un remboursement de 50 % de ses dépenses jusqu'à une limite qui varie selon les circonscriptions. Le quotidien, sans citer de sources et sans attendre que le directeur d'Élections Canada lui fournisse une réponse sur la légalité du procédé, affirmait que 1000 organisateurs, partisans et candidats du Bloc québécois ont participé à cet effort.

Interviewé par *La Presse*, le directeur général des élections a été catégorique : « Il n'y a rien dans la loi qui interdit cela. »

Hier, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a déclaré aux journalistes que son parti avait reçu égale-

ment dans la journée d'hier l'assurance de M. Kingsley « que tout était parfaitement légal de A à Z ».

« Et même plus, dans les sessions de formation données par Élections Canada en 1997 et 2000, de telles procédures avaient été expliquées aux partis », a ajouté le chef bloquiste.

M. Duceppe, sans nommer le quotidien en cause, a néanmoins envoyé une flèche à ceux qui ont tenté de salir la réputation de son parti. « Ceux qui veulent faire une autre utilisation (de ces pratiques) le font à d'autres propos, sûrement. »

Pour sa part, M. Kingsley rappelle qu'en 1996, il avait recommandé dans un rapport que cette pratique et d'autres pratiques similaires de financement disparaissent. « Mais, explique-t-il, on n'a pas retenu ma suggestion. » M. Kingsley estimait à l'époque que beaucoup de partis avaient des pratiques semblables où jouaient le crédit d'impôt, la réembauche de personnes afin de leur rembourser le reste de leurs contributions, tout cela de façon légale. « Nous voulions nous attaquer à toutes ces pratiques », a-t-il dit.

Par ailleurs, les ententes signées entre le Bloc québécois et quelques-uns de ses candidats pour s'assurer qu'un plancher de dépenses électorales soit respecté, histoire d'obtenir un remboursement fédéral le plus élevé possible, ne sont pas illégales, a affirmé M. Kingsley, qui souligne que jamais de telles ententes n'avaient été portées à son attention. « Ces ententes-là vont continuer d'être légales, a ajouté le directeur général d'Élections Canada. Cette pratique avait été établie, avant même que j'arrive, avec les libéraux, les conservateurs et puis le NPD. Ce genre d'accord-là existait depuis belle lurette. »

Le ministre John Manley est lavé d'accusations de conflit d'intérêts

Presse Canadienne

OTTAWA — Le ministre des Finances, John Manley, n'a pas outrepassé les lignes de conduite de son ministère en tenant un banquet avec des partisans libéraux lors d'une tournée à l'Île-du-Prince-Édouard, quelques jours avant la remise de son budget, a conclu hier le conseiller en éthique Howard Wilson.

Le leader parlementaire de l'Alliance canadienne, John Reynolds, avait déposé une plainte le mois dernier, arguant que durant sa consultation pré-budgétaire, M. Manley avait réservé un accès privilégié aux individus ayant contribué à sa campagne à la direction du Parti libéral.

Mais le conseiller en éthique a rejeté cette version des faits, estimant que M. Manley avait su conserver la distance nécessaire entre

ses activités ministérielles d'un côté et ses impératifs de candidat en campagne de l'autre.

John Reynolds, qui a accepté le verdict avec un certain fatalisme, a de nouveau fait savoir qu'à ses yeux, un ministre participant à la course à la direction de son parti devait quitter ses fonctions pour éliminer tout risque de conflit d'intérêts.

Le 21 janvier 2003, à Charlottetown, le ministre a participé à une activité de financement organisée par son comité de soutien à la succession de Jean Chrétien. Le même jour, il tenait également une réunion publique de débat et de réflexion au sujet de son budget à venir.

Or, sur les 46 personnes qui ont assisté à cette réunion, une seule était également invitée à participer à l'activité de financement.

Zundel restera en prison

Presse Canadienne

NIAGARA FALLS — Le négationniste Ernst Zundel restera en prison jusqu'à ce qu'une décision soit rendue sur sa demande de statut de réfugié, le gouvernement estimant qu'il pourrait profiter de sa liberté pour faire la promotion de ses opinions antisémites, a jugé hier la Commission sur l'immigration et le statut de réfugié. « Nous avons des

raisons raisonnables de croire qu'il appuie des groupes qui encouragent la violence », a soutenu le commissaire Robert Murrant, qui a cité la condamnation de Zundel par une cour allemande en 1991, pour avoir contrevenu aux lois antihaineuses, et la décision de la Commission des droits de la personne du Canada en 2001 selon laquelle le site Internet de Zundel encourageait la haine.

Le ministère de l'Immigration menacé d'un recours collectif

Presse Canadienne

TORONTO — Des avocats de l'immigration ont entrepris des démarches pour interner un recours collectif contre le gouvernement fédéral.

Selon le *Globe and Mail*, ils soutiennent que des dizaines de milliers d'immigrants potentiels ont été trompés par un changement de critères instauré par le ministère de l'Immigration.

Ils demandent à la Cour fédérale du Canada de forcer le ministère à changer son plan pour les personnes qui ont fait une demande d'immigration il y a plus d'un an.

Le mois dernier, le gouvernement a perdu une cause semblable. Il a été contraint de traiter 102 demandes avant le 31 mars dernier.

En intentant un recours collectif, l'avocat torontois

Ronald Foerster espère élargir une telle requête à un groupe de 30 000 à 40 000 personnes qui se retrouvent dans la même situation.

Solariums PANORAMA
LA QUALITÉ À PRIX IMBATTABLE

Structure En Aluminium
Verre Sécuritaire
Choix De Couleurs
Structure Approuvée Par Ingénieur
Porte et Fenêtre De Qualité
Style Unique Esthétique
Installation Facile et Rapide
Inclus structure en aluminium autoportante, verre teinté et trempé, 1 porte, 1 fenêtre et livret d'installation.

Comparez Et Constatez

PROFONDEUR	8 PIEDS	10 PIEDS	12 PIEDS
12 PIEDS LONG	4,340\$	4,991\$	5,534\$
14 PIEDS LONG	4,774\$	5,425\$	6,076\$
16 PIEDS LONG	4,883\$	5,642\$	6,293\$
17 PIEDS LONG	5,317\$	6,076\$	6,836\$

PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION
FINANCEMENT DISPONIBLE
Visitez notre salle de montre
4940 Chemin Bois-Franc,
St-Laurent, Qc H4S 1A7
514-335-6222 1-800-338-2575
License R.B.Q 1983-2179-28

Voyages à vélo 2003 Le monde à portée de guidon



Sans souci de logistique, sans bagages à transporter, le cycliste averti autant que le néophyte tenté par une première expérience vivront le pur plaisir du voyage. Avec les Voyages du Tour de l'île, le monde est à portée de guidon.

L'Amérique à partir de **845 \$***

Bas-Saint-Laurent •
Bas-Saint-Laurent—Gaspésie •
Île-du-Prince-Édouard • Mille-Îles •
Niagara • Nouvelle-Écosse •
Ouest canadien • Virginie
- Forfaits incluant l'hôtel, les petits-déjeuners et certains soupers.

L'Europe à partir de **3150 \$***

Alsace • Andalousie •
Autriche • Périgord • Provence •
Pyrénées catalanes • Toscane •
Turquie • Vallée du Pô
- Forfaits incluant l'avion, l'hôtel, toutes les navettes en autobus, les petits-déjeuners et certains soupers.

* Tous nos forfaits incluent le transport des bagages, l'encadrement professionnel sur route ainsi que les taxes.

Ne manquez pas la formule — les **Escapades** — douces virées de trois jours dans les régions des Cantons-de-l'Est, Charlevoix, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Montréal et Portneuf.

Informez-vous également sur nos voyages-événements, la **Petite Aventure**, du 28 au 30 juin, et le **10^e Grand Tour** en Gaspésie, du 2 au 9 août.

Info Tour Bell
514 521-TOUR
1 800 567-8356
www.velo.qc.ca

La Presse
CYCLOPROFESSEUR



Les spécialistes du voyage à vélo
www.velo.qc.ca

PHOTO: YAN LASSALLE

Détourné d'un permis du Québec

Économique + Autonome + Profitable
Six forfaits à tarif mensuel fixe

Additionnez les économies

Nouvelle gamme de six forfaits de frais de service.

Pour deux dollars par mois ou plus, vous profiterez d'un forfait adapté à vos besoins et à votre budget pour vos transactions personnelles courantes.

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès d'un conseiller de Desjardins.

Desjardins
Conjuguer avoirs et êtres

www.desjardins.com

3128521A

3128805

Fontaine

La plus belle collection de meubles contemporains à Montréal

50 HEURES

50% D'ESCOMPTE

50% DU PLANCHER

C'est ça, une vente !

du jeudi 3 avril au dimanche 6 avril seulement !

9780 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL 352 3913

BILINGUISME

200 hauts fonctionnaires démis de leurs fonctions

SYLVAIN LAROCQUE
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Quelque 200 hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral seront démis de leurs fonctions d'ici deux mois parce qu'ils ne respectent pas les exigences de bilinguisme de leur poste, a annoncé hier la présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard.

Les hauts fonctionnaires des régions désignées bilingues du Canada avaient jusqu'à lundi pour atteindre des normes fixées en 1998.

« Les progrès faits par les cadres sont remarquables, a soutenu M^{me} Robillard. Malheureusement, certains d'entre eux ne répondent pas aux exigences et ne peuvent plus occuper leurs fonctions à partir d'aujourd'hui. »

Selon la ministre, plus de 90 % des cadres détenant des postes bilingues respectent désormais les normes linguistiques du gouvernement. Il y a un an, c'était 81 %.

Quatre possibilités s'offrent aux hauts fonctionnaires qui n'ont pas atteint les exigences : ils peuvent être mutés à des postes inférieurs non bilingues, prolonger leur formation linguistique, prendre leur retraite ou être pénalisés financièrement.

Le gouvernement ne prévoit pas congédier les hauts fonctionnaires fautifs. M^{me} Robillard a toutefois indiqué que les gestionnaires de chaque ministère pourraient prendre une telle décision s'ils le voulaient.

Malgré ce coup de force de la ministre, les fonctionnaires qui, à l'avenir, seront promus à des postes cadres désignés bilingues, n'auront pas à respecter l'exigence linguistique dès leur nomination, comme le demande la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam.

« Pourquoi se priverait-on de gens compétents alors qu'ils peuvent très bien recevoir une formation linguistique au travail ? » a demandé M^{me} Robillard.

Pour les sous-ministres, la règle est toutefois plus sévère : ils doivent être bilingues dès leur entrée en fonctions. Mais l'exigence de bilinguisme ne s'applique pas aux ministres, plusieurs d'entre eux étant unilingues anglophones.



Photothèque La Presse
Lucienne Robillard, présidente du Conseil du Trésor.

Le Bloc québécois s'est montré déçu de l'annonce de la ministre Robillard.

« Après cinq ans d'attente, M^{me} Robillard nous dit que près de 10 % des cadres ne respectent toujours pas les normes linguistiques de leur poste bilingue », a déploré le député Benoît Sauvageau, en se demandant ce qu'il adviendrait des 10 000 fonctionnaires syndiqués qui ne sont pas bilingues malgré les exigences de leur fonction.

Les ministères où se retrouvent le plus grand nombre de hauts fonctionnaires unilingues sont la Santé, l'Industrie, les Pêches et Océans, les Transports et le Solliciteur général.

Les régions bilingues du gouvernement fédéral sont les suivantes : la région d'Ottawa-Gatineau, le Nouveau-Brunswick, certaines parties du nord et de l'est de l'Ontario, la région de Montréal, certaines parties de l'Estrie, de la Gaspésie et l'Ouest du Québec.

LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

Québec croit avoir fait des gains

Presse Canadienne

OTTAWA — Alors que Québec affirme avoir enregistré un gain important en Cour d'appel sur des dispositions au cœur de la loi sur les jeunes contrevenants, le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, refuse de dire s'il en appellera du jugement.

Le gouvernement du Québec, qui avait renvoyé la question devant le tribunal, estime que la décision de la Cour d'appel du Québec démontre que sa contestation du fond de l'affaire est fondée.

« C'est une percée majeure dans la nouvelle loi (...) On vient faire une brèche à la sévérité de la loi pour les crimes les plus graves », a expliqué Madeleine Aubé, qui a plaidé et coordonné la cause pour le procureur général du Québec.

Le gouvernement du Québec s'était opposé aux modifications apportées par le fédéral, affirmant que la loi devenait trop répressive plutôt que de faire place à la réinsertion sociale. Cette avenue allait à l'encontre de la philosophie et des pratiques québécoises, a rappelé M^{me} Aubé.

Les cinq juges de la Cour d'appel du Québec ont conclu, lundi, dans un jugement unanime qu'Ottawa ne contrevenait pas à la Constitution canadienne par cette nouvelle loi, contrairement à ce qu'avançait Québec. Par contre, les juges estiment que deux aspects de la législation fédérale contrevennent à la Charte canadienne des droits et libertés.

Ainsi, la disposition permettant la divulgation des noms des accusés de 14 ans et plus, une fois déclarés coupables d'un crime grave, violerait la Charte. La Cour croit que c'est également le cas avec l'article de loi qui impose des peines adultes à des adolescents de 14 ans et plus dans le cas de crimes graves. Sous l'ancienne loi, cette disposition ne s'appliquait qu'aux accusés âgés de plus de 16 ans.

Selon la Cour, ces dispositions « portent atteinte à la liberté et à la sécurité psychologique des adolescents d'une façon non conforme aux principes de justice fondamentale ». Par conséquent, elles contrevennent à l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés.

FABRICVILLE

VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON

www.fabricville.com

TOUS les NOUVEAUX TISSUS MODE PRINTEMPS et ÉTÉ

et ÉTÉ MINIMUM 25% DE RABAIS

1⁹⁹m^e 2⁹⁹m^e

Coupons d'échantillons européens Cour. 9,99m

TOUS les tissus POUR LA MARIÉE et BAL 30% DE RABAIS

3⁹⁹m^e 4⁹⁹m^e 5⁹⁹m^e

Aspects lin

- Crêpe à endos satiné
- Jacquard extensible
- Satin soyeux
- Imprimés «Timothea»
- Cotons imprimés «Crafter»
- Imprimés «Martina»

Cour. jusqu'à 14,99m

- Cotons imprimés «Mayfair»
- Denims et fils croisés
- Crêpe à costume «Eclipse»

Cour. jusqu'à 9,99m

- Charmeuse à imprimés orientaux
- «Polynoso» fantaisie
- Lins coordonnées «Whisper»
- Satins imprimés «Marguerite»
- «Seersucker»
- «Slinky»

Cour. jusqu'à 15,99m

Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres **clubelles**. Escomptes non-membres aussi disponibles. Spéciaux de draperies non-valables pour les commandes à domicile.

FABRICVILLE

Visitez nous à www.fabricville.com

Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada

Ouvert les dimanches de MIDI à 17h

Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

decorationville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600

- PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est (514) 493-6666
- CENTRE VILLE - 354, rue St-Catherine ouest (514) 864-8821
- N.D.G. - 644, av. Somerset (514) 483-2685
- D.D.O. - 2050, boul. St-Régis (514) 737-4550
- MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755
- LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 365-8045
- GALERIES LAVAIL - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313
- CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (450) 873-6884
- CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-6112
- GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910

3129947A

CLIMATISEZ À VOLONTÉ

CLIMATISEUR À NOS FRAIS*

0% À L'ACHAT*

À LA LOCATION

Aucun comptant***
GM paie la 1^{re} mensualité**
et le dépôt de sécurité***

0\$

Alero GX coupé

Transmission manuelle 5 vitesses Getrag, roues de 15po en aluminium, aileron arrière Sécurité 5 étoiles en cas d'impact frontal**

Alero GX coupé / Alero GX berline

Moteur 4 cylindres, 2,2L ECOTEC à DACT de 140 HP, climatiseur, régulateur de vitesse, lecteur CD à six haut-parleurs, verrouillage des portes et ouverture du coffre à commande électrique, banquette arrière divisée à dossier rabattable 70/30, siège du conducteur à réglage électrique en hauteur, volant inclinable, sacs gonflables avant nouvelle génération, système antivol PASSLock

Garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur

248 \$/mois**

1700 \$ comptant
Location 48 mois

Alero GX berline

Boîte automatique 4 vitesses à contrôle électronique avec surmultipliée

Vos concessionnaires du Québec

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2003 en stock suivants: Alero GX Coupé (3NK37/R7A) et Alero GX 4 portes (3NK69/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, frais d'administration et droits payables à la livraison. *Offre valide en autant que le consommateur prenne livraison du véhicule au plus tard le 2 juin 2003. S'applique à l'achat ou à la location. La taxe d'accès applicable au climatiseur est à la charge du consommateur. **Sécurité 5 étoiles pour le passager du siège avant lors de tests d'impacts frontaux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. L'offre de financement à l'achat et celle du climatiseur ne s'appliquent pas aux Vibe, Corvette, Cadillac, Hummer, fourgonnettes passagers et marchandises/coupeés, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C&P), Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multiplace et châssis-cabine, Sierra/Silverado 3500 HD châssis-cabine (style reporté) et aux camion série W et poids moyens. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas non plus aux Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

replacage d'argenterie

25% de rabais

Confiez-nous vos précieuses pièces d'argenterie, nos experts leur rendront tout leur éclat pour des années à venir.

Du 3 au 15 avril



BIRKS

Fins bijoux et cadeaux, depuis 1879



1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

3130517A

Pythagore au primaire, ordinateurs au secondaire

Le rapport Parent inspire des enseignants, 40 ans après sa publication

MARIE ALLARD

FAIRE DE la philosophie au primaire ou utiliser un ordinateur portable en tout temps dès la première année du secondaire. Voilà autant d'innovations pédagogiques permettant de rendre « l'école active », tel que préconisé par le rapport Parent... il y a 40 ans.

À l'occasion du colloque qui souligne cet anniversaire, trois enseignantes ont présenté, hier, « des projets féconds qui permettent aux enfants d'être actifs dans leurs apprentissages », selon Richard Palascio, professeur au département de mathématiques de l'UQAM.

À l'école La Source, de Laval, les élèves de Monique Darveau philosophe. Guidés par nul autre que Pythagore (en fait, par ses adjoints, qui animent L'Agora de Pythagore à <http://euler.cyberscol.qc.ca/pythagore/>), ces grands de 5^e année du primaire répondent à des questions telles que « Le hasard existe-t-il ? » ou « Les animaux peuvent-ils compter ? ».

Assis en cercle, ils discutent pendant une heure, leur enseignante n'intervenant que pour guider une pensée, nuancer une argumentation ou susciter la controverse.

À la fin de l'exercice, les philosophes en herbe rédigent un résumé de la discussion, avant de l'afficher sur le forum de Pythagore. À la question « Où se trouve l'infini en mathématiques ? » les écoliers de Laval ont ainsi répondu que « l'infini n'est pas le même pour tous, puisque, pour un enfant de 5 ans, 1000 peut sembler l'infini, tandis qu'un élève de 10 ou 11 ans peut compter jusqu'aux quintillions... »

Darwin et la couleuvre à ventre rouge

À l'école Saint-Jean, de Wickham, près de Drummondville, c'est avec Darwin — et la couleuvre à ventre rouge — que les élèves de Sophie Hamel sont copains. Après avoir choisi une espèce animale se trouvant à moins de 30 kilomètres de leur école, ces apprentis scientifiques (ils sont en 4^e année) se sont documentés au sujet de l'heureuse élue.

Ils s'apprennent maintenant à aller l'observer sur le terrain, « dès qu'elle sortira de son hibernation », indique l'enseignante, guère enchantée à l'idée de rencontrer de près la protégée de sa classe... Le but ultime de la démarche est la ré-

daction d'une fiche, qui paraîtra sur le site Internet du Monde de Darwin (<http://darwin.cyberscol.qc.ca/>). « Les enfants adorent l'expérience, dit M^{me} Hamel. Ils découvrent de façon concrète le monde scientifique, et ça les fait tripper. »

Au secondaire, il peut être difficile de passionner autant les élèves. À moins de faire appel aux technologies de l'information et des communications, comme c'est le cas à l'école secondaire Pierre-Brosseau, de Brossard. « Avant, un bon prof voulait le silence dans sa classe, fait remarquer Sophie Perron, l'une des instigatrices du projet MédiaTIC. Aujourd'hui, c'est très différent ! »

Depuis septembre, deux groupes de première secondaire — 12 filles et 46 garçons — triment avec eux un ordinateur portable relié à Internet. « Grâce à ce nouvel outil, les élèves sont plus actifs dans leurs apprentissages, dit M^{me} Perron, qui leur enseigne les mathématiques, les sciences et la morale. Nous sommes en quelque sorte des précurseurs, si bien que lorsque la réforme s'appliquera au secondaire, le milieu scolaire pourra apprendre de nos bons comme de nos mauvais coups ! »

Meurtre de Luc Éthier : sa femme est innocentée

SOPHIE ALLARD

LA FEMME de Luc Éthier, ce technicien en aéronautique assassiné au Koweït en octobre 2001, a été innocentée une fois de plus des accusations de meurtre qui pesaient sur elle. La cour de cassation a rejeté hier, dans une décision finale, l'appel du Koweït.

« C'est un grand soulagement, a confié hier à *La Presse* Claude Éthier, le père de Luc, depuis son domicile de Montréal. J'ai appris la bonne nouvelle par téléphone en sortant du lit tôt ce matin. C'est une belle façon de commencer la journée. »

Mary Jane Bitos, une Philippine de 26 ans, a d'abord été innocentée du meurtre de son mari en octobre 2002 — tout comme cinq autres Philippines —, mais a été emprisonnée illégalement jusqu'à la mi-janvier. Maintenant libre, elle compte rapidement se rendre au chevet de sa mère malade. « Elle ne veut pas parler aux journalistes, car elle a encore très peur, mais elle m'a téléphoné cet après-midi et me dit qu'elle va très bien », dit M. Éthier.

Dans un courriel envoyé à *La Presse*, Benoît Rivard, un ami de Luc Éthier toujours au Koweït, indique que « les Philippines seront de retour dans leur pays dans deux semaines lorsque les procédures administratives seront complétées ».

Pour Claude Éthier, il est à présent primordial d'ouvrir une nouvelle enquête. « Nous revenons à la case départ, déplore-t-il, la voix empreinte de tristesse. J'aimerais que cela prenne fin au plus vite. Chaque jour, tout nous rappelle la mort de notre fils. Ça nous casse la tête et le coeur. Tant que son assassin ne sera pas puni, nous ne pourrions être en paix et notre fils non plus. »

Au ministère des Affaires étrangères du Canada, on indique qu'une requête sera faite auprès des autorités koweïtiennes. « L'ambassadeur du Canada au Koweït doit, par le biais d'une lettre diplomatique, demander sous peu au ministre des affaires étrangères koweïtien d'entreprendre une nouvelle enquête », confirme Patrick Riel, attaché de presse au ministère des Affaires étrangères.

Depuis le début, les proches du défunt sont convaincus que le meurtrier est Majed al Mutairi, un Koweïtien de 30 ans membre de l'organisation terroriste Al-Tafikir. « Voilà une occasion de le prouver », dit M. Éthier.

EN BREF

Inondations : deux morts

DEUX PERSONNES ont trouvé la mort hier dans des inondations qui ont suivi une très forte tempête sur les pentes du Canada atlantique. C'est à Pinehurst, en Nouvelle-Écosse, que la GRC a découvert à l'intérieur d'un véhicule emporté par les eaux les corps des deux victimes. Les trois occupants d'une autre voiture ont pu être secourus.

Kenmore^{MD} est la marque de gros appareils ménagers la plus vendue au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité.

Les jours Sears commencent vendredi. En vedette:

NOS PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE!



Avec un rabais supplémentaire de 82,21

maintenant 847⁷⁷ pour le duo**

PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE POUR LE DUO
DUO LESSIVE KENMORE DE
TRÈS GRANDE CAPACITÉ

Rabais 30 \$. Laveuse. N° 12502.

Rég. Sears 529,99, 499,99

Rabais 20 \$. Sécheuse. N° 63512.

Rég. Sears 449,99, 429,99

**Le rabais supplémentaire de 82,21 est inclus dans le prix du duo.

RIEN QUE 35,33 PAR MOIS* POUR LE DUO



maintenant 487⁷⁷

CUISINIÈRE KENMORE À ÉLÉMENTS SERPENTINS ET À FOUR À NETTOYAGE FACILE

2 prises pour petits appareils.

N° 55208. Rég. Sears 589,99.

RIEN QUE 20,33 PAR MOIS*

0% d'intérêt jusqu'en avril 2005* pour tous les gros appareils ménagers, avec la carte Sears



maintenant 737⁷⁷

RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 18,2 PI³

À CONGÉLATEUR EN HAUT

Silencieux et éconergétique.

N° 65842. Rég. Sears 829,99.

RIEN QUE 30,75 PAR MOIS*



maintenant 487⁷⁷

LAVE-VAISSELLE KENMORE LAVAGE ULTRA

Lavage sur 5 niveaux.

N° 15522. Rég. Sears 579,99.

RIEN QUE 20,33 PAR MOIS*

Aussi en noir

Magasins Sears

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

Amos

Magasin-concession d'Amos (819) 732-6451

Deux-Montagnes

Les Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

Drummondville

Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

Granby

Les Galeries de Granby (450) 375-5770

Joliette

Magasin-concession de Joliette (450) 759-3900

Mont Laurier

Magasin-concession de Mont Laurier (819) 623-4100

Montréal

Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou

Langellier et Jean Talon (514) 254-4213

Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard

Boulevard Taschereau et boulevard Napoléon

(450) 678-9066

Magasin de meubles et d'électroménagers Sears

de Lachenaie Montée des Pionniers et sortie 94 de

l'autoroute 40 (450) 654-9966

Magasin de meubles et d'électroménagers de LaSalle

Boul. Newman et Boul. Senkus (514) 365-5070

Carrefour Laval (450) 682-1200

Mail Champlain Brossard (450) 465-1000

Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval

Boulevard Curé Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495

Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770

Place Vertu (514) 335-7770

Promenades St-Bruno (450) 441-6603

Magasin de meubles et d'électroménagers de St-Bruno

Autoroute 30 et autoroute 116 (450) 653-4064

St-Jérôme (450) 432-2110

Pointe Claire

Centre Fairview Pointe Claire (514) 694-8815

Magasin de meubles et d'électroménagers de

Pointe Claire Boul. des Sources et autoroute

Transcanadienne (514) 694-3984

Repentigny

Les Galeries Rive Nord (450) 582-5532

Rosemère

Place Rosemère (450) 433-1001

Rouyn

Magasin-concession de Rouyn (819) 764-5151

Sorel

Les Promenades de Sorel (450) 746-2508

St-Hyacinthe

Magasin-concession de St-Hyacinthe (450) 773-6601

St-Jean

Le Carrefour Richelieu St-Jean (450) 349-2651

St-Jérôme

Le Carrefour du Nord (450) 432-2110

Val d'Or

Magasin-concession de Val d'Or (819) 825-3181

Valleyfield

Magasin-concession de Valleyfield (450) 371-3050

Victoriaville

La Grande Place des Bois Francs (819) 357-4000

*Payez en 24 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2005. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit.

Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les mensualités indiquées ont été arrondies au cent près. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site Web. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées et supprimées sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement.

PRIX EN VIGUEUR DU VENDREDI 4 AU SAMEDI 12 AVRIL 2003, DANS LA LIMITE DES STOCKS

50

SEARS

50 ans de qualité, bons prix, service et fiabilité



3128252A

NE041M103 © 2003, Sears Canada Inc.

Entente de principe entre Montréal et les policiers

SÉBASTIEN RODRIGUE

Après sept mois de négociations, la Ville de Montréal et la Fraternité des policiers ont annoncé hier en être venues à une entente de principe qui conduira à la première convention collective de la nouvelle ville fusionnée et de ses 29 000 employés.

Autant le syndicat que l'administration municipale ont refusé de commenter l'entente conclue lundi soir. Mais les deux parties ont finalement réglé la question de la clause discriminatoire des jeunes policiers et le syndicat a accepté un gel salarial en 2003, a appris *La Presse*.

D'ici le 11 avril, le syndicat compte présenter le règlement à ses membres qui devront l'approuver lors d'un vote. Le comité exécutif devra aussi approuver cette entente aujourd'hui, tout comme le conseil municipal à la fin du mois.

Des sources fiables à l'hôtel de ville indiquent que les policiers ont accepté 2 % d'augmentation par année, mais un gel salarial en 2003. Les policiers avaient déjà obtenu une hausse de salaire de 2,3 % en 2002 dans la dernière convention collective et l'entente inclut des primes d'ancienneté pour l'année 2003.

Dans un règlement à part, la Ville prévoit utiliser un surplus de 14 millions du budget consolidé de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal pour régler la question des clauses discriminatoires des policiers qui ont moins de six ans d'ancienneté. Les policiers pénalisés par cette mesure recevront jusqu'à 19 000 \$ chacun en « dédommagement ». Avant le 1^{er} janvier 1997, tous les policiers embauchés touchaient 32 980 \$, contre 25 405 \$ pour les 1500 policiers entrés après cette date. Les échelles salariales seront corrigées dans cette nouvelle convention collective. Le Groupe d'action policier pour l'équité et l'égalité salariale des jeunes policiers du SPVM avait d'ailleurs déposé une

plainte à la Commission des droits de la personne à ce sujet.

À la veille de la reprise des moyens de pression le 23 mars, les deux parties s'étaient entendues, mais le projet d'entente avait ensuite été refusé par le comité exécutif. Les policiers avaient relancé les moyens de pression tout en poursuivant la négociation. À ce stade, les clauses normatives étaient déjà réglées, il ne restait que la durée de la convention collective et les augmentations de salaire à déterminer.

Le syndicat espérait obtenir un contrat de trois ans avec 1 % d'augmentation de plus en 2002, 3,25 % en 2003 et 3,5 % en 2004. Le salaire d'un policier se chiffre présentement entre 25 000 \$ et 62 000 \$. En octobre dernier, la Ville de Montréal avait présenté un « cadre de règlement » identique aux neuf syndicats de l'île dans lequel on offrait des augmentations de 2 % en 2002, un gel salarial en 2003 et des augmentations de 2 % jusqu'en 2006. Ces hausses étaient toutefois conditionnelles à ce que les syndiqués trouvent des économies équivalentes.

En vertu de la loi 29, toutes les conventions des employés municipaux de l'île de Montréal sont échues depuis le 30 avril 2002. Les négociateurs patronaux et syndicaux ont donc eu pour mandat d'harmoniser 93 conventions et d'en faire neuf ententes. Les policiers de l'île faisant déjà partie d'un même corps, ils ont donc commencé à négocier rapidement l'été dernier.

Dans des communiqués séparés, le président de la Fraternité, Georges Painchaud, a déclaré que la priorité du syndicat durant cette négociation « a été le bien-être de l'ensemble de ses membres ». Lors de son arrivée à la tête du syndicat, M. Painchaud avait annoncé son intention de régler la délicate question des clauses discriminatoires.

La responsable des ressources humaines au comité exécutif, Francine Senécal, a déclaré : « Nous sommes heureux d'avoir pu en arriver à ce premier résultat concret dans ce marathon de négociations. »

D'abord démanteler les barricades

Ottawa pose des conditions à son intervention à Kanesatake

SOPHIE ALLARD

APPELÉ À intervenir pour sombrer le conflit qui fait rage au conseil de bande de Kanesatake, le gouvernement fédéral refuse toute négociation avec les Mohawks tant que les barricades seront maintenues sur la route 344.

Les dissidents mohawks, qui s'opposent à l'autorité du grand chef James Gabriel, n'ont pas l'intention de plier. Pour la deuxième journée consécutive, les automobilistes passaient hier au compte-gouttes à travers le barrage de fourgonnettes érigé à l'entrée est de la réserve.

« La situation devient critique, dit M. Gabriel. Le Maria Gas Bar a dû fermer ses portes temporairement, faute de clients. Plusieurs propriétaires de dépanneurs pensent en faire autant. Nous avons reçu plusieurs plaintes. Les barricades dérangent. »

Depuis vendredi, une cinquantaine d'autochtones de Kanesatake, menés par Steven Bospille, ancien responsable du dossier de police, contestent l'attitude autoritaire de

leur grand chef. Dans les dernières semaines, M. Gabriel a renouvelé seul le contrat des peacekeepers, suscitant de vives réactions au sein du conseil de bande.

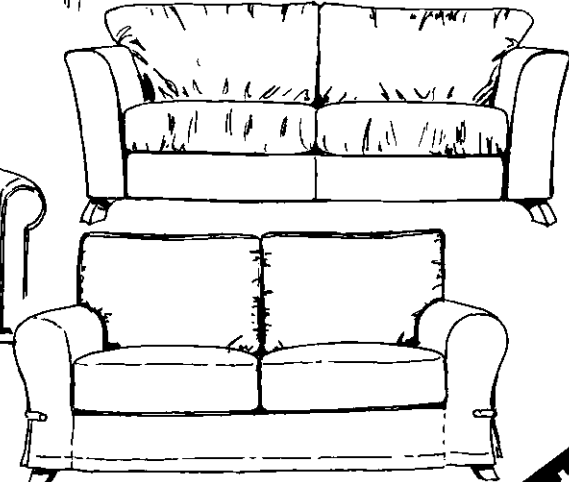
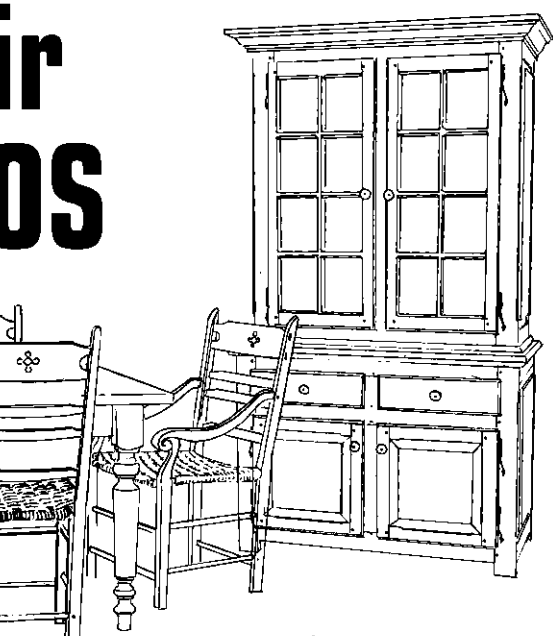
Les contestataires exigent depuis la démission du grand chef et les tensions sont à leur comble. À un point tel qu'un employé du conseil de bande — qui n'a pas voulu se nommer — a fausement affirmé à *La Presse* hier soir que James Gabriel avait démissionné en fin de journée.

« C'en est trop ! a rétorqué James Gabriel, joint à son domicile en soirée. Il faut que ça cesse au plus tôt. » Pour en arriver à une solution, il est prêt à rencontrer le gouvernement du Québec et du Canada. « Nous essaierons la diplomatie et espérons une rencontre dans les prochains jours. Si ça ne fonctionne pas, nous prendrons les moyens nécessaires », dit M. Gabriel, en faisant référence à l'intervention de la police.

« La meilleure solution, c'est la tenue d'une élection, a dit hier le ministre des Affaires indiennes du Canada, Robert Nault, à sa sortie de la séance hebdomadaire du cabinet. Il faut laisser la communauté décider. »

Venez voir nos DÉMOS

Laissez-vous tenter et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers démonstrateurs sélectionnés.



NOTE: Les mobiliers disponibles peuvent varier de ceux représentés sur cette annonce.

Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

Jusqu'à épuisement des stocks

CHEVROLET

CLIMATISEZ À VOLONTÉ



CLIMATISEUR À NOS FRAIS

OU CRÉDIT ÉQUIVALENT*

0% À L'ACHAT*

À LA LOCATION

GM paie la 1^{re} mensualité** et le dépôt de sécurité***

0\$



Cavalier VLX 4 portes avec climatiseur à nos frais*

Modèle redessiné (intérieur et extérieur), plus grande maniabilité, moteur 2,2 litres ECOTEC de 140 HP à DACT, boîte automatique 4 vitesses, banquette arrière rabattable divisée 60/40, dispositif antivol, deux sacs gonflables à l'avant, climatiseur, vitres, portes et miroirs à commandes électriques, télédéverrouillage des portes, radio AM/FM stéréo avec lecteur CD, aileron arrière, moulures latérales de la couleur de la carrosserie

Garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur, sans franchise

198 \$/mois*

	MENSUALITÉ (ou échange équivalent)	COMPTANT (ou échange équivalent)
LOCATION 48 MOIS	259 \$	0 \$
	198 \$	2 849 \$

Cavalier VL 4 portes avec crédit climatiseur*

Modèle redessiné (intérieur et extérieur), plus grande maniabilité, moteur 2,2 litres ECOTEC de 140 HP à DACT, boîte manuelle Getrag 5 vitesses, banquette arrière rabattable divisée 60/40, dispositif antivol, roues de 14 po, deux sacs gonflables à l'avant

Garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur, sans franchise

168 \$/mois*

	MENSUALITÉ (ou échange équivalent)	COMPTANT (ou échange équivalent)
LOCATION 48 MOIS	213 \$	0 \$
	168 \$	2 081 \$



Vos concessionnaires du Québec

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2003 en stock suivants : Cavalier VLX (1JC69/1SB, MXO, C60, T43) et Cavalier VL (1JC69/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, frais d'administration et droits payables à la livraison. * Offre valide en autant que le consommateur prenne livraison du véhicule au plus tard le 2 juin 2003. S'applique à l'achat ou à la location. Le climatiseur doit avoir été installé en usine sur le véhicule en stock ou un crédit de 989 \$ sera offert. La taxe d'accise applicable au climatiseur est à la charge du consommateur. ** Taux de financement à l'achat de 0 % disponible pour des termes allant jusqu'à 48 mois. ** Conditions applicables à la location pour des termes allant jusqu'à 48 mois, premier versement mensuel (taxes incluses) payé par General Motors. *** À la location, aucun versement initial requis et dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent (voir tableaux). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. * Les mensualités à la location tiennent compte des crédits applicables. L'offre de financement à l'achat et celle du climatiseur ne s'appliquent pas aux Vibe, Corvette, Cadillac, Hummer, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf G6P), Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multipièce et châssis-cabine, Sierra/Silverado 3500 HD châssis-cabine (style reporté) et aux camions série W et poids moyens. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas non plus aux Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

| GLISSEMENT DE TERRAIN EN BOLIVIE |

Des centaines de personnes ensevelies

Agence France-Presse

CHIMA, Bolivie – Des centaines de personnes ont disparu et ont vraisemblablement péri, ensevelies sous des milliers de tonnes de pierres et de boue, lors d'un glissement de terrain survenu dans la nuit de dimanche à lundi à Chima, de la Bolivie, selon des sources officielles.

Le maire de Chima, Arnulfo Robles, et des résidents de cette localité comptant quelque 3000 habitants, ont estimé à entre 200 et 300

le nombre des victimes de la catastrophe.

Des informations préliminaires avaient indiqué que le nombre des disparus pourrait s'élever à 500, voire 700 personnes.

Seuls neuf cadavres avaient été retirés hier des amas de pierres et de terre. Ils ont été transférés dans l'école publique de la commune, où ils étaient veillés par leurs proches, a constaté un journaliste de l'AFP.

« En raison de l'importance du désastre, il est très difficile de préciser le nombre de morts », a déclaré Mateo Laura, préfet de la juridiction de La Paz, dont Chima fait partie.

« Nous savons que des centaines de chercheurs d'or ont été ensevelis ; avec le temps, nous les considérerons comme morts », a-t-il ajouté.

L'énorme glissement de terrain a affecté un tiers de la localité, située près de la rivière Tipuani, et a enseveli ou détruit quelque 400 habitations précaires de chercheurs d'or, en majorité des pauvres, d'origine aymara ou des métis.

Fortes pluies

La catastrophe a eu lieu tôt lundi, lorsque la colline Ancojalla, minée par le travail de fourmi des chercheurs d'or et par des explosions à la dynamite effectuées début mars par une coopérative mi-

nière, s'est effondrée à la suite de fortes pluies ayant affecté la région à la fin de la semaine dernière.

La colline a commencé à donner des signes d'instabilité dimanche dernier, lorsque « des petites quantités de pierres et de terre ont commencé à glisser de ses flancs », assure un homme en train de veiller le corps de son frère, ayant péri dans la catastrophe.

Avant la tragédie, des centaines d'orpailleurs, organisés en coopératives, travaillaient quotidiennement sur cette colline.

Les mauvaises conditions météorologiques régnant sur la région et l'état accidenté de la voie d'accès à Chima ont jusqu'à présent empêché l'arrivée sur place de secours

significatifs. Vers 13 h 45, hier, un seul camion de pompiers avait réussi à atteindre les lieux.

« Nous ne disposons pas d'équipements lourds, plusieurs engins ont été bloqués par des éboulements sur le chemin menant à Chima », explique un pompier.

« Nous avons réussi à amener deux tracteurs et une benne, mais il est très difficile de pouvoir acheminer une pelleuse jusqu'à la colline », où la plupart des victimes sont ensevelies, a pour sa part déclaré Javier Terceros, des services vicinaux.

Plusieurs catastrophes similaires, de moindre importance cependant, ont eu lieu ces 10 dernières années dans les régions voisines de Llipi, Unituluni et Mocotoro.

LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE
ET L'ASSURANCE PRÊT

-4,5%

+ la maison
gratuite

faites vos calculs

Jusqu'au 31 juillet 2003, choisissez le prêt hypothécaire Desjardins et vous pourriez obtenir un rabais de taux pouvant atteindre 4,5% la première année*. De plus, en optant pour l'assurance invalidité sur votre prêt, vous pourriez gagner un montant équivalant à la valeur de votre maison, jusqu'à 300 000 \$, offert par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie! Voyez votre conseiller et découvrez encore d'autres avantages à inclure dans vos calculs.



Conseils sur l'accès à la propriété • Simulateurs financiers
C'est cybersimple sur www.desjardins.com/habitation

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

*Offert aux résidents du Québec seulement. Certaines conditions s'appliquent. Détails disponibles dans les caisses Desjardins participantes.

3120548A

3120767

Photos de famille

ANDRÉ CÉDILOT

« IL EST DIFFICILE d'être humble quand nous sommes les meilleurs ». À en croire la montagne de photographies de motards trouvées chez lui, à Hamilton, en Ontario, lors de l'opération Printemps 2001, on peut facilement penser que Wolodumyr Stadnick avait fait sienne cette devise des Hells Angels.

Âgé de 50 ans, Stadnick, qui fait partie des premiers Hells qui se sont amenés à Sorel au début des années 80, possédait pas moins de 24 albums de photos prises lors de fêtes ou de rassemblements de motards qui ont eu lieu un peu partout au Québec et ailleurs.

Parmi la centaine de clichés déposés hier au procès de gangstérisme dirigé par le juge Pierre Béliveau, les jurés ont notamment pu voir Stadnick, portant fièrement ses couleurs, avec l'inscription « Filty Few » bien en vue, en train de festoyer avec des Hells Angels de France, d'Australie, de Suisse, des Pays-Bas, du Danemark, d'Irlande et, bien sûr, des É.-U. et du Canada.

Outre la panoplie habituelle de vêtements, affiches et autres objets à l'effigie des Hells Angels, les enquêteurs ont découvert dans sa maison un téléphone qui pouvait composer automatiquement le numéro de l'ancien repaire des Hells Angels à Sorel. On avait aussi collé sur l'appareil une petite étiquette

rouge prévenant les utilisateurs de bien faire attention à ce qu'ils pourraient dire sur cette ligne privée!

Membre des Nomads, Stadnick disposait d'un cellulaire et d'un bottin téléphonique fort bien garni. Celui-ci comportait, entre autres, les numéros de plusieurs clubs de motards canadiens.

Parmi les autres trouvailles faites dans l'imposante résidence de Stadnick, il y avait un gilet pare-balles et un uniforme de la police provinciale de l'Ontario.

À ce jour, le ministère public a déposé plus de 600 pièces à conviction et fait le bilan de 28 perquisitions. Après deux mois de ce procès qui compte neuf accusés, il reste encore à étaler l'inventaire de 15 autres saisies. L'audience se poursuit aujourd'hui.

Quant à l'autre superprocès, celui des 12 membres des Hells Angels/Nomads et des Rockers accusés d'une série de meurtres, il ne reprendra pas avant le 28 avril prochain devant le jury. Dans l'intervalle, le juge Réjean Paul entend régler un important point de droit avec les avocats de la Couronne et de la défense.

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE,
EUROPÉEN, CONSERVATOIRE,
WINDSOR, VICTORIEN

ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC. H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM

VERRE SUPER-ISO BLOCK
Licence R.B.Q. 1983-2179-28
514-335-2050
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232



RENÉ HOMIER-ROY

Votre premier contact avec l'information

5h

en semaine

Réalisation : Stéphane Tremblay

www.radio-canada.ca/bienmeilleur

95.1 FM

Première Chaîne

Radio-Canada

3127601A

3116625

Un avion détourné à Cuba atterrit en Floride

Le présumé pirate de l'air est arrêté

Agence France-Presse

MIAMI — Un avion Antonov-24 avec 31 personnes à bord, détourné à Cuba par un homme armé de grenades, a atterri hier à Key West en Floride, où l'auteur présumé du détournement a été interpellé, ont annoncé les autorités.

Le détournement s'est terminé de manière pacifique, selon une porte-parole du FBI à Miami, Judy Orihuela.

L'homme, âgé d'environ 25 ans, a été identifié par le FBI et les autorités cubaines comme Adelmis Wilson Gonzalez. Il est sorti de l'avion « un enfant dans les bras » a déclaré le chef de la police locale, Steve Torrence.

Selon un communiqué des autorités cubaines, il voyageait avec sa femme et l'enfant de celle-ci.

L'avion en provenance de La Ha-

vane a atterri « sans incident », a déclaré de son côté Christopher White, porte-parole de l'aviation civile américaine (FAA), en précisant qu'il y avait à bord 25 passagers et six membres d'équipage. Il avait décollé une demi-heure plus tôt de La Havane.

Key West est la dernière île d'un archipel s'étirant au sud de la Floride, à quelque 150 km à vol d'oiseau des côtes cubaines.

L'homme armé de grenades avait pris lundi soir le contrôle de l'avion, qui se rendait de Nueva Gerona, dans l'île de la Jeunesse, à La Havane, avec 46 personnes à bord. Il avait exigé de se rendre aux États-Unis.

Faute d'une quantité de carburant suffisante, l'appareil avait dû se poser à l'aéroport international José Martí de la capitale cubaine, où il était resté une douzaine

d'heures. Un groupe d'une vingtaine de personnes, dont un enfant, avait pu quitter l'avion mardi matin en sautant par la porte arrière.

Les autorités cubaines ont négocié toute la nuit avec le pirate de l'air et affirmé « faire le maximum d'efforts pour chercher une solution préservant la sécurité et la vie des passagers ».

Il s'agit du deuxième détournement d'un avion cubain en moins de deux semaines sur la même ligne intérieure, avec le même épilogue, l'atterrissage à Key West.

Le 19 mars, six hommes armés de couteaux avaient détourné vers la petite île américaine un appareil avec 27 personnes à bord.

Seize passagers et membres d'équipage ont regagné Cuba, 11 sont restés aux États-Unis, où ils ont demandé l'asile politique. Les six pirates de l'air ont été arrêtés et risquent 20 ans de prison.

Une Mercedes 2003 aux enchères

Federal Auction Service annonce qu'elle a obtenu le privilège de vendre aux enchères une Mercedes Benz SL500 AMG 2003.

De plus, Federal Auction Service mettra aux enchères plus de 100 lots de bijoux de grande valeur et de montres suisses telles que Rolex, Patek Philippe, Audemars et Breguet, qui seront vendus une pièce à la fois, au plus offrant. Cette vente comprend des émeraudes, rubis et saphirs, des bracelets, boucles d'oreilles, colliers, plus une belle sélection de bagues en or et à diamant, ainsi que plus de 30 lots de bijoux achetés récemment d'un entrepôt du gouvernement.

Des listes de produits et des évaluations certifiées seront fournies. Les adjudicataires devront acquitter



« Nous sommes très heureux de pouvoir vendre aux enchères cette magnifique SL500 AMG 2003 gris argent. » - Kash Khan, assistant directeur des enchères

des frais de manutention de 15 pour cent plus la TPS et la TVQ. Tout le monde peut miser, il suffit de lever la main. Pour plus de précisions, composez le (905) 458-9509 ou passez au www.federalauctionservice.com.

L'encan aura lieu dans la salle de Federal Auction à l'hôtel Le Centre Sheraton Montréal, 1201, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, entre les rues Guy et Peel, le dimanche 6 avril 2003, à 14 h précises. Inspection et inscription à compter de 13 h.

Avis important à notre clientèle

Tourner la page

Les deux dernières années et les récents événements survenus dans le monde ont présenté pour le secteur du voyage des défis sans précédent. Le 1^{er} avril 2003, Air Canada a demandé à être protégée en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers de compagnies* (LACC). Cela nous permet de procéder à une restructuration afin d'améliorer notre efficacité et de pouvoir ainsi mieux vous servir dans l'avenir.

Nos activités se déroulent comme à l'accoutumée

Nous savons que vous êtes essentiels à notre succès. Il est important que vous compreniez que nous ne mettons pas fin à nos activités. Nous continuerons de déployer tous les efforts afin de vous offrir le service sécuritaire, fiable et de qualité auquel vous vous attendez de la part d'Air Canada. Vous pouvez continuer à réserver en toute confiance pour vos voyages.

- Tous les vols d'Air Canada, d'Air Canada Jazz^{MC}, du service Tango^{MC}, de ZIP^{MC} et de Vacances Air Canada^{MD} sont assurés comme d'habitude, et ce partout dans le monde.
- Les billets et les réservations pour les vols offerts par Air Canada ou un de ses partenaires dans le cadre d'une entente à code multiple sont valides conformément aux conditions en vigueur au moment de leur achat.
- Les politiques habituelles concernant les réservations, la billetterie, les changements d'itinéraire et les remboursements continuent de s'appliquer.
- Votre participation à Aéroplan^{MD} n'est pas touchée. Tous les milles Aéroplan déjà accordés seront honorés et les billets-primés demeurent valides. Les membres Aéroplan accumuleront et échangeront des milles comme à l'habitude et continueront de profiter de tous les avantages qui leur sont consentis actuellement.
- La participation d'Air Canada aux programmes pour grands voyageurs de ses partenaires commerciaux Star Alliance^{MD} demeure la même.
- Nos salons Feuille d'érable et les salons de nos partenaires commerciaux Star Alliance demeurent ouverts, prêts à vous accueillir.

Vers l'avenir

L'étape importante que nous avons franchie aujourd'hui nous permettra de mieux vous servir. Grâce à vous, Air Canada est devenue l'une des premières sociétés aériennes en importance dans le monde. Nous sommes déterminés à voir émerger de ce processus une Société rationalisée, plus forte et plus concurrentielle sur le plan financier, qui vous mènera où vous voulez, quand vous voulez, à des prix qui vous conviennent.

Pour obtenir de l'information 24 heures sur 24, rendez-vous à aircanada.ca

Au nom de tout le personnel d'Air Canada en poste à l'échelle internationale, merci de votre soutien indéfectible.

AIR CANADA



Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Il persiste et signe



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

Jacques Parizeau a réclamé hier des excuses de la part de Jean Charest, l'accusant d'avoir déformé le sens de ses propos. Pourtant, quiconque a entendu la déclaration de l'ancien premier ministre ne peut que constater qu'il a bel et bien « persisté et signé », comme l'indiquait l'article cité par le chef libéral au cours du débat des chefs.

Il ne suffit pas de lire la transcription des paroles de M. Parizeau. Il faut les entendre. Il faut l'entendre rigoler lorsqu'il évoque ce qui fut pourtant l'une des déclarations les plus scandaleuses de l'histoire politique du Québec. « Le dernier référendum, quand vous le perdez par 50 000 voix sur 5 millions, vous cherchez des causes et des explications, a dit M. Parizeau devant un groupe d'étudiants. Euh... Un moment donné — hé, hé — j'en ai sorti une que j'ai traînée avec moi longtemps. En disant... (rires), en parlant du vote ethnique et de l'argent. »

Pas l'once d'un remords ! M. Parizeau et son auditoire semblent plutôt s'amuser ferme en évoquant ce souvenir du bon vieux temps. Ensuite, il explique comment l'argent et le vote des communautés culturelles sont à l'origine de la défaite du Oui. Hier, Bernard Landry a soutenu que M. Parizeau n'avait en rien répété sa déclaration d'il y a sept ans. M. Parizeau lui-même a dit regretter sa déclaration du 30 octobre 1995. Pourtant, sur le fond, l'ancien président du PQ continue de dire la même chose.

Et c'est là, sur le fond, qu'est le problème. Convenons avec MM. Parizeau et Landry que Jean Charest a commis une grossière imprudence en portant une accusation

aussi grave sur la seule foi d'un bref rapport de presse. Sauf que cette controverse-là n'est plus pertinente, dans la mesure où, vérification faite, M. Parizeau a bel et bien dit ce qu'on lui reproche d'avoir dit.

Ce qui rend les propos de M. Parizeau malheureux, ce n'est pas seulement que le moment était particulièrement mal choisi (le soir du référendum). Ce ne sont pas seulement les rires (avant-hier). Ce qui rend ces propos malheureux, c'est que — quoi qu'en dise M. Landry — ils tendent à stigmatiser les communautés culturelles. D'ailleurs lundi, M. Parizeau en a remis. Se réjouissant de ce que, selon un sondage, 40 % des jeunes de descendance immigrante voteraient Oui à un référendum, il y a vu une preuve de leur intégration à « notre » société : « C'est-à-dire que le débat entre nous s'applique maintenant aux enfants de la loi 101. Il y a une véritable discussion qui est absolument la même que la nôtre. Ils sont intégrés. Ils sont maintenant dans la société québécoise. » Autrement dit, tant qu'ils votent massivement pour le Non, les membres des minorités ne sont pas des « nôtres ».

Ce raisonnement néfaste n'est pas exclusif à Jacques Parizeau au sein du mouvement souverainiste. Cette idée selon laquelle les Québécois anglophones et allophones « bloquent » la volonté d'émancipation des francophones doit être éradiquée. Entre autres raisons parce qu'elle est fautive : les francophones représentant 80 % de la population du Québec, personne n'est en mesure de les empêcher de dégrader une majorité en faveur de la souveraineté, s'ils le souhaitent.

M. Landry, qui ne partage pas les idées de M. Parizeau sur cette question, aurait dû condamner fermement ses propos hier. Il est essentiel, pour le Québec comme pour le mouvement souverainiste, qu'aucun dérapage de ce genre ne soit toléré.

Bombardier dans la tourmente

Nous publions aujourd'hui le premier de deux éditoriaux portant sur les difficultés de Bombardier.



MICHÈLE BOISVERT
 mboisver@lapresse.ca

Bombardier, l'un des fleurons de l'économie québécoise, est à un tournant de son histoire. L'entreprise montréalaise, numéro un mondial du transport ferroviaire et troisième avionneur en importance à l'échelle internationale, traverse une période trouble, qui l'obligera à faire des choix stratégiques déchirants.

Il faut s'en soucier, parce que l'avenir de Bombardier est d'une importance capitale pour le Québec. D'abord, parce que son histoire fait déjà partie de la légende, elle est source de fierté et commande le respect. Ensuite parce que Bombardier est l'un de nos plus importants employeurs : actuellement 20 527 Québécois y travaillent. Enfin, l'action de Bombardier est encore l'une des plus détenues par les investisseurs du Québec.

Bombardier ne souffre pas parce qu'elle a commis des erreurs magistrales. L'entreprise montréalaise est plutôt victime d'une conjoncture difficile.

D'une part, le ralentissement économique et le dégonflement de la bulle technologique ont fait fondre les livraisons d'avions d'affaires de Bombardier. Les entreprises n'ont tout simplement plus les moyens de s'offrir ce luxueux moyen de transport.

D'autre part, l'industrie aérienne subit actuellement l'une des pires crises de son histoire. Déjà affectées par la faiblesse de la conjoncture économique, les compagnies aériennes ont été sérieusement ébranlées par les attentats terroristes du 11 septembre 2001. La guerre en Irak est venue amplifier les secousses. Croulant sous une montagne

de dettes, plusieurs transporteurs ont dû se placer sous la protection de la loi sur les faillites. Air Canada est la dernière victime en liste. La veille American Airlines, le plus grand transporteur au monde, avait évité de justesse le même sort. Toujours aux États-Unis, United Airlines est actuellement sous la protection des tribunaux, alors que US Airways vient tout juste d'en émerger. Le problème pour l'avionneur montréalais, c'est que les transporteurs régionaux, affiliés à ces grands transporteurs, sont d'importants clients.

L'ampleur de la tourmente a forcé Bombardier à réviser dramatiquement ses prévisions de résultats pour l'exercice qui vient de se terminer et dont les chiffres seront dévoilés demain matin.

Bombardier s'attend maintenant à un profit deux fois moindre qu'anticipé. De plus, la direction envisage d'importantes radiations d'actifs, ce qui diminuera davantage son profit pour l'exercice.

Ce qui inquiète, c'est qu'à la suite de cette radiation, Bombardier pourrait se retrouver en violation des conventions de prêts conclus avec ses banquiers. C'est pour cette raison d'ailleurs que les grandes firmes de notation américaines ont abaissé la cote de crédit de Bombardier, qui est actuellement un cran seulement au-dessus des obligations de pacotilles.

Si Bombardier est victime de la conjoncture, ce n'est pas une raison pour rester les bras croisés en attendant que la situation s'améliore. Bombardier le sait et c'est pour cette raison qu'elle a fait appel à Paul Tellier, celui qui a redressé le CN. Le nouveau président de Bombardier dévoilera demain un important plan de restructuration. Bien que nécessaire, l'opération sera cependant délicate. Parce que Bombardier est plus qu'une simple entreprise, c'est l'un des plus puissants symboles de l'entrepreneuriat québécois.

DEMAIN : Le sauveur ?

LE POISSON D'AVRIL DE BERNARD LANDRY



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Parizeau est-il fautif ?

> OUI : Il a raté une belle occasion de se taire

> NON : Charest est prêt à tout pour gagner les élections

M. CHAREST n'a pas à s'excuser. Jacques Parizeau a bel et bien rappelé cet incident devant des étudiants qui, pensait-il, ne devaient pas se rappeler sa « grande sortie » lors du référendum de 1995. Il tenait absolument à ce que ces jeunes sachent pourquoi, selon lui, ils (le PQ) avaient perdu le référendum. Encore une fois, Jacques Parizeau aura manqué une belle occasion de se taire.

RACHEL TAILLON
 Saint-Bruno

La « vraie » nature du PQ

ON PEUT espérer que le citoyen québécois « ordinaire », responsable mais pas engagé politiquement, finira par se rendre compte que les sentiments profonds qui animent les membres du Parti québécois sont d'abord ethniques ; ces souverainistes sont pour un nationalisme basé sur les différences entre personnes vivant sur un même territoire. Ce qui conduit à diviser le monde d'ici en deux catégories : ceux qui sont POUR la souveraineté, dits les vrais Québécois, et ceux qui sont CONTRE la souveraineté, les faux Québécois, ou les « vendus » comme certains les ont déjà qualifiés. Et le propos de M. Parizeau ne faisait que nous rappeler la « vraie » nature de ce parti, sans langue de bois ou autres artifices de langage. Alors, avant d'aller voter, choisissons de quel côté de la barrière on veut vivre. Et observez le jeu de patinage artistique de M. Landry autour de cette affaire, à ce moment-ci de la campagne.

ANTOINE GODBOUT

Tout en astuces

IL S'AGIT encore du Jacques Parizeau tout en astuces : dire de façon à pouvoir le nier, le dire sans le dire, puis dire qu'on a dit le contraire, puis les homards dans l'eau bouillante, puis les questions pas claires et puis... Les propos de lundi étaient encore un essai dans la même veine.

BERNARD T. THÉORET
 Montréal

Toujours à l'agenda

LORS DU DÉBAT, monsieur Charest a voulu que les Québécois comprennent que le but premier des péquistes, c'est la séparation du Québec. Revenir sur les propos de M. Parizeau était une bonne occasion d'informer les citoyens que la question est toujours à leur agenda. Or monsieur Parizeau, sans doute sans réfléchir, lui a ouvert la voie.

DENIS BERTRAND

Diviser la population

BRAVO POUR Jean Charest qui a su ramener les propos de Parizeau sur les ethnies et l'argent. Il est vrai que tout ce que le Parti québécois touche finit par diviser la population de la province de Québec et si c'est pour nuire au PQ, que Parizeau continue à dire des bêtises ; ça ne fait que les entre-déchirer entre eux !

JEAN FRENETTE

JE ME SUIS rendu compte que, malheureusement, Jean Charest est prêt à tout pour gagner les élections, même à sombrer dans la démagogie. Il semble de plus en plus évident qu'il réalise qu'il joue sa tête dans cette campagne électorale comme chef du Parti libéral. Je trouve cela indigne de la part d'un chef de parti. Il sombre facilement dans la facilité. Comment se comportera-t-il dans des moments importants de la vie politique ? Comme plusieurs libéraux l'avouent, Monsieur Charest devient une épine dans le pied du Parti libéral.

CLAUDE TRUDEL

Juste 2 % d'allophones au PQ

IL EST BIEN évident que les propos tenus par M. Parizeau, en 1995, étaient malhabiles et politiquement incorrects. Sauf que si nous regardons les sondages (cette semaine encore dans *La Presse*), on se rend compte, considérant que le Parti québécois est encore le véhicule de la souveraineté, qu'il n'y a que 2 % d'allophones qui votent pour le PQ... Tirons-en nos propres conclusions.

ALBERT BLANCHARD

D'abord une constatation

JE CROIS que c'est une constatation plus qu'un rejet. Il demeure vrai que si les groupes ethniques n'avaient pas voté, lors du dernier référendum, nous serions maintenant un pays. Personne ne peut dire le contraire. C'est frustrant pour les Québécois français qui avaient un rêve qui est repoussé parce que les Québécois « métis » ont peur. Il est normal de réagir à de tels propos, car politiquement il ne

faut pas exclure, il faut inclure. Mais le fait reste, et si les groupes ethniques prennent conscience un peu de ce que les Québécois veulent réellement, qu'ils s'intègrent à notre philosophie et qu'ils démontrent qu'ils font réellement partie du Québec.

GESSY HOULE

« Mode panique »

À CE QUE je sache, M. Parizeau a pleinement le droit de s'exprimer et de donner son opinion sur les causes de la défaite lors du dernier référendum. Quant à M. Charest, rien de surprenant dans son cas. Il sait très bien que lorsque l'élection sera passée, ses jours seront comptés à la tête du Parti libéral. On a l'impression qu'il est en « mode panique ».

JACQUES LABELLE

Rien de répréhensible

J'AIMERAI QUE l'on m'explique ce qu'il y a de répréhensible dans la déclaration faite lundi par M. Parizeau. Pour ma part, je n'y vois rien de mal. J'y vois même une excuse de la part de Parizeau au sujet d'une déclaration malheureuse par un bon soir ou il a manqué le but de sa vie par un cheveu. D'autre part, transformer le sens de cette déclaration comme que le fait Jean Charest me démontre son haut degré de malhonnêteté intellectuelle. Ça me porte à souhaiter que l'on se mette d'accord pour lui offrir l'occasion de trouver d'autres activités que le service public.

LAURENT HUBERT

Forum

Et le gagnant est...

Qui a gagné le débat des chefs, lundi soir ? Les échanges qui y sont survenus influenceront-ils votre vote ? Nos lecteurs ont été nombreux à nous écrire. Voici quelques-uns des courriels reçus.



Bernard Landry serre la main de Jean Charest (à droite) sous le regard amusé de Mario Dumont quelques minutes avant le débat des chefs, lundi.

PHOTOTHÈQUE, La Presse

Le débat sans influence

PERSONNELLEMENT, j'ai trouvé le débat des chefs plutôt ennuyant, malgré les quelques moments animés. Toutefois, je dois reconnaître que la performance de monsieur Charest a été meilleure que celle des deux autres chefs, mais il ne m'a pas convaincu de voter pour lui. Monsieur Dumont a été selon moi égal à lui-même, le « king » du clip, et sans aucune profondeur quant au contenu. Monsieur Dumont n'a pas su profiter de ce débat pour nous faire connaître le « vrai » programme de l'ADQ. Quant à monsieur Landry, il a réalisé une honnête performance mais sûrement pas à la hauteur de ce qu'il était capable de nous offrir. Il est vrai que malgré son expérience de la politique, il en était à son premier débat ! En conclusion, ce débat n'a pas influencé mon vote. Le 14 avril prochain, je voterai pour le candidat du Parti québécois.

MICHEL BOISCLAIR
Villeray

Charest a dominé

IL N'Y A pas de doute : Jean Charest a dominé le débat. Son calme, la connaissance des dossiers et son expérience ont fait que Bernard Landry, qui ne répondait pas aux questions qui lui étaient posées, n'a pas réussi à s'affirmer. La façon de parler de Bernard Landry ne rejoint pas le peuple. Son discours grandiloquent fait de lui un homme très arrogant, pompeux et trop souvent hargneux, avec des comparaisons que la majorité des gens ne comprend pas. Jean Charest amène du renouveau. Je me souviens que Bernard Landry lui-même disait, dans ses premières années en politique, qu'il fallait remplacer tous ces vieux politiciens qui hantent les couloirs de l'Assemblée nationale. Qu'en est-il de lui qui est là depuis des lustres et qui tente de conserver un poste qu'il détient depuis assez longtemps ! Qu'il se retire ! Pour le lui faire comprendre, il faut changer de gouvernement.

B. MUNGER
Sainte-Catherine

Soyons vigilants

MONSIEUR CHAREST devrait apprendre la courtoisie en cessant de constamment abaisser ses adversaires pour mieux se remonter ! Cette tactique est l'arme des faibles, et en ce sens, M. Charest excelle en tous points. Monsieur Landry a au moins eu l'honnêteté d'avouer ses erreurs et de ne pas nous promettre mer et monde. Les baisses d'impôts, ce n'est pas pour tout de suite ! Et bien, moi, j'aime mieux entendre un chef mentionner cela (ce qui risque probablement d'arriver) que de voir un clown me faire rigoler avec ses promesses électorales sans fondement ! On baisse les impôts et on règle tous les problèmes ! Youpi ! On tourne en rond avec le clown ! Il faut ouvrir les yeux, et rapidement ! Vous n'avez qu'à regarder ceux de M. Charest pour vous rendre compte à quel point son hypocrisie et son goût du pouvoir peuvent être cachés derrière une façade fabriquée de toutes pièces par une firme de marketing. Attention ! On ne nous présente pas ici une pub de savon ; on parle d'élire notre futur premier ministre ! Soyons vigilants.

I. LAUZON
Laval

Un chef d'État

M. LANDRY a fortement été attaqué et s'est quand même bien défendu... Cependant, le gagnant est certainement M. Charest qui, avec aisance, m'est tout simplement apparu comme un chef d'État digne de ce nom. Mon choix n'était pas fait avant le débat. Sa performance, sa connaissance des enjeux des Québécois et des problèmes des régions à certainement prouvé aux électeurs qu'il est prêt. Je peux dire qu'il représente clairement son slogan. En ce qui concerne M. Dumont, il a été égal à lui-même. Sa performance en dents de scie explique le positionnement de son parti dans les derniers sondages. C'est malheureux de le voir disparaître graduellement du décor politique... Combien de temps encore restera-t-il à la tête d'un parti marginal ?

ÉRIC SAVARD
Longueuil

La politique avec un grand « P »

LE DÉBAT ne changera rien aux résultats des élections. Le PQ va conserver le pouvoir avec une majorité sur les libéraux qui seront eux dans l'opposition. Quant au parti de l'ADQ, s'il réussit à faire élire plus d'un député, il se trouvera bien chanceux. Le 15 avril, la vie va reprendre son cours normal et tout ce qu'il y aura de changé sur l'échiquier politique, c'est cette prise de conscience (surtout chez les jeunes) qu'il est important de se mêler de la politique (avec un grand P) non pas seulement en période électorale, mais bien 365 jours par année. Ne perdez jamais de vue que notre vie entière est gérée par la politique.

JEAN GUY DESHARNAIS
Laval

Une comparaison inconvenante

LAURENT GAREL

L'auteur est médecin à l'hôpital Sainte-Justine.

UNE DES énormités entendues au débat des chefs est certainement attribuable à Monsieur Landry pour sa comparaison des salaires entre les directeurs généraux de l'hôpital Sainte-Justine et l'hôpital d'Enfants de Toronto. « Au Québec, l'argent va aux malades ». Quand on sait que ;

> le nombre de fonctionnaires dans les régions régionales au Québec est un record « toutes catégories » ;

> les mises à la retraite anticipée des infirmières et médecins malgré les informations bien connues sur les effectifs ont décuplé l'accessibilité aux soins ;

> le sous-financement chronique des institutions et du réseau est un cauchemar pour chaque conseil d'administration. Le

directeur général de l'hôpital Sainte-Justine a, disiez-vous, 150 000 \$ de salaire et son vis-à-vis torontois 450 000 \$. Le budget de l'hôpital d'Enfants de Toronto est toujours le double ou le triple de celui de l'hôpital Sainte-Justine ! À taille équivalente ! Pour des services rendus équivalents ! ;

> les initiatives incohérentes sabotent depuis des années le développement logique d'axes de santé dont devrait bénéficier la population. Entre autres, construire un pavillon mère-enfant à Québec sans la masse critique de professionnels nécessaires, sans soutenir ni encourager le centre mère-enfant existant de l'hôpital Sainte-Justine, qui a (encore) les professionnels ultra-spécialisés indispensables au fonctionnement d'un tel centre n'a pas de sens. Dans la même idée, l'intégration des deux hôpitaux d'enfants de Montréal recommandée par un expert indépendant dans un rapport gardé se-

cret demandé par la Régie régionale de Montréal et le ministère de la Santé, n'a jamais été adressée par les pouvoirs publics et représenterait une amélioration considérable des soins pédiatriques à l'échelle de la province.

Depuis mon arrivée au Québec il y a 19 ans, j'ai assisté, navré, à la dégradation planifiée de l'un des meilleurs systèmes de santé au monde. Oui, les patients sont (encore) satisfaits, Monsieur Landry. Le crédit en revient exclusivement à l'engagement et à la conscience professionnelle du personnel, qui est à la limite de l'épuisement. Ce système de santé remarquable a été vandalisé de l'intérieur par les autorités de tutelle qui en avaient la charge.

Ne parlez donc pas du salaire du directeur général de l'hôpital Sainte-Justine, c'est inconvenant.

Ne pas changer pour changer

CÉLINE LEMAY

L'auteure demeure à Boucherville.

JE DÉTESTE quand les gens parlent pour avoir l'air fin et pour fesser, en passant, sur l'autre qui n'est pas du même avis. Ça ne m'éclaire pas pour comprendre les différences. Je ne sais pas comment se déroulerait un tel débat en-dehors d'une campagne électorale dont les enjeux sont tels qu'ils pervertissent l'intérêt de discuter de la gouvernance d'une société et de la question du bien commun.

Qu'on ne vienne pas me dire que la santé est le problème numéro un chez nous. Ça fait 25 ans qu'il y a des problèmes avec les urgences ! Ça fait 25 ans que les médecins font ce qu'ils veulent et suivent l'évolution de leur profession bien plus que celle de la société !

On ne règle pas ça avec de l'argent et quand on ne fait pas partie de la solution, on fait partie du problème.

Ce qui me préoccupe en ce moment, c'est l'idée de tout changer parce que ce n'est pas parfait, en pensant naïvement que le changement va régler les problèmes. Bien que ce n'est pas l'habitude au Québec d'élire plus de deux fois le même parti, je ne suis pas sûre que nous nous donnons des chances d'avancer comme société seulement parce que nous aurons changé de parti. C'est si facile de croire qu'en changeant, ça va aller mieux ! Ne sommes-nous pas les champions des divorces et des séparations ?

Et si c'était le temps d'essayer de continuer ? Je crois que nous avons l'oubli trop facile, une gêne d'être nous-mêmes qui frise le ridicule et surtout une immense peur d'assumer notre destin.

Le goût du refus

MARC LEVEJAC

PENDANT UN peu moins de deux heures devant mon poste de télé, j'ai vu et écouté trois hommes derrière un lutrin essayant tant bien que mal de me prouver ou de me convaincre que l'un était meilleur que l'autre pour mener à bien la destinée d'un pays et de ses citoyens dans un élan de dévouement incommensurable. Pompeusement, cela nous a été présenté comme le débat des chefs. Mais de quels chefs parlons-nous, Bon Dieu... ?

En attaquant de cette façon ce sujet, je remercie la Providence d'avoir la liberté de le faire et de reconnaître ainsi que je vis dans une démocratie qui ferait l'envie de « bien du monde ». Mais ce qui me « pue au nez » c'est de voir à quel point ces politiciens nous ont fait haïr la politique par leur comportement plus que douteux.

Qu'ils soient de droite, du centre ou de gauche, c'est cette façon de fraterniser avec la corruption et le mensonge qui m'a le plus écoeuré. Ces lugubres personnages viennent régulièrement nous demander de leur faire confiance, sachant pertinemment que nous ne pouvons échapper à une telle structure politico-sociale.

Pour ainsi se soustraire à cette magouille qui a fait perdre confiance et fait fuir une grande partie de l'électorat, il faut un « Chef » dont la personnalité, la culture, le dynamisme et la connaissance des dossiers soient nettement mieux de ce que j'ai pu constater.

Donc, n'en déplaise à bien des journalistes, le « petit show » de lundi soir m'a plutôt encouragé à annuler mon vote pour ainsi reconnaître ouvertement mon désespoir à changer quoique ce soit. Je me suis fait tellement avoir qu'il me semble qu'un ressort en moi s'est cassé et que l'occasion m'est donnée de dire aux militants : « arrêtez de me les casser avec vos chefs, regardez autour de vous dans quel merdier nous sommes à tous les échelons ».

Le « petit show » de lundi soir m'a plutôt encouragé à annuler mon vote.

« Et si c'était le temps d'essayer de continuer ? »



Découpez ce bon et apportez-le au magasin Déco Découverte pour profiter du rabais.

Déco Découverte

SUPERMAGASIN | accessoires bain et cuisine | literie

aubaine incroyable!
prix imbattable!

49⁹³

ailleurs 79⁹⁹

DE'LONGHI
CAFETIÈRE DE 12 TASSES
Le rêve de tout amateur de café!
Versez-vous une tasse d'excellent café pour vous aider à bien débiter votre journée!



4⁹³ à 19⁹³

ailleurs 6⁹⁹ à 24⁹⁹

CORELLE
PLATS UTILES ET COORDONNÉS
Des plats dignes du chef cuisinier en vous!
Au choix : duo de ramequins, plat à cuire, trio de bols ou ensemble de casseroles de 4 pièces.

29⁷⁷ ch.

ailleurs 69⁹⁹

ANCHOR HOCKING
ENSEMBLE DE PLATS DE CUISSON, 8 PIÈCES, OU ENSEMBLE DE PLATS POUR EMPORTER
Rien de mieux pour partager vos bons petits plats!



9⁹⁹ ch.

ailleurs 24⁹⁹ à 34⁹⁹

CHICAGO METALIC
PLAQUES ET MOULES À CUISSON
Essentiels dans la cuisine, ces moules vous aideront à concocter des délices pour toute la famille. Plaques à pâtisseries et moules à gâteaux de formats différents au choix.

19⁷⁷ ch.

ailleurs 34⁹⁹ à 39⁹⁹

COPCO
BOUILLIÈRES STRATA ET STELLAR EN ACIER INOXYDABLE
Coppo a fabriqué de si jolies bouilloires que vous n'aurez de cesse de les regarder!



20 % DE RABAIS applicable à l'achat d'un article

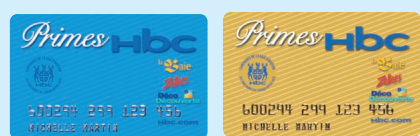
Valide jusqu'au dimanche 13 avril 2003



Un bon par visite. Ne s'applique pas aux articles achetés antérieurement, ni à l'achat de Cartes-cadeaux Hbc et d'articles du Registre de cadeaux en ligne.

Voici la recette pour économiser!

Au magasin Déco Découverte, nous savons fort bien ce que vous recherchez, c'est pourquoi nos succursales sont pourvues de milliers de marques populaires offertes à nos bas prix garantis... chaque jour! Vous faut-il une raison de plus d'aller magasiner? Découpez le bon ci-dessus, apportez-le-nous et nous vous accorderons un rabais de 20 % sur l'une de ces offres ou à l'achat d'un autre article qui vous plaît en magasin. Déco Découverte, le supermagasin où trouver les accessoires essentiels pour la cuisine, la salle de bains et la chambre à coucher, et ce, à des prix imbattables!



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

